

Le Lien

Edition
2018



BULLETIN MUNICIPAL DE PEZOU

www.pezou.fr





Sommaire

Informations Municipales

- P. 4 - 11 Informations municipales
- P. 12 Assainissement collectif
- P. 13 Culture
- P. 14 État civil
- P. 15 CCAS

Associations Pezoviennes

- P. 16 Comité des Fêtes ANOUE
- P. 17 La paroisse
- Ensemble et Solidaires Pezou
- P. 18 CTTV - DLP
- P. 19 RDV des Doudous
- P. 20 UNC/UNC-AFN
- P. 21 Le Souvenir Français

Sécurité

- P. 22 - 23 Les Pompiers
- P. 24 Les Gendarmes

Intercommunalité

- P. 25 Syndicat scolaire (SIVOS)
- P. 26 - 27 Vie scolaire
- P. 28 L'APE les 5 Villages
- P. 29 Le SMPV et l'ADIL
- P. 30 - 31 Le SIAEP Loir Réveillon
- P. 32 - 33 La CPHV
- P. 34 Médiathèque
- P. 35 L'OT Perche Haut Vendômois
- P. 36 Le SIDELC
- Le CTVL (Tennis)
- P. 37 Le FCHV (football)

Services

- P. 38 - 39 Artisans et commerçants de Pezou
- P. 40 Services de Pezou
- P. 41 - 43 Administrations et services locaux
- P. 44 2017 en quelques photos

Cérémonies commémoratives

8 mai, 14 juillet et 11 novembre
Rendez-vous 11h à la mairie
11h15 au Monument aux Morts

avril

7 et 8 : Forum des
collectionneurs et
marché artisanal de
l'ANOUE

14 : Chasse aux oeufs
du RDV des Doudous

20 : AG de l'ANOUE

21 : Sprint photo

22 : Concert Ô les Choeurs

juin

30 : Fête champêtre

mai

8 : Commémoration
armistice 1945

juillet

1er : Festillesime 41
Concert "Les 4 Saisons"

14 : Fête Nationale

septembre

15 et 16

Journées du Patrimoine
Concert Moto des Roues de l'Amitié

30 : Festival Romantique du Loir

août

19 : Vide grenier ANOUE

octobre

7 : Brocante des Doudous

décembre

1er : Téléthon par
le RDV des Doudous

2 : Arbre de Noël
des Petits Pezoviens

8 : Théâtre d'Ensemble et Solidaires

novembre

3 : Repas des Aînés

11 : Commémoration armistice 1918

17 : Loto APE 5 Villages

24 : Sainte Barbe des Pompiers

janvier

Cérémonie des Voeux

13 : Théâtre de
l'APE les 5 Villages

ISSN 2493-3023

Le bulletin est réalisé et imprimé par nos soins sur du papier recyclé. Les articles sous signatures n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de publication : Le Maire, Pierre Solon
Comité de Rédaction : Pierre Solon, Frédérique Launay,
Sylvie Bransolle et Judicaël Bertin



Chers concitoyennes et concitoyens,

Si l'année a semblé s'apaiser sur le plan du terrorisme, n'oublions pas ce policier tué à Paris le 20 avril et ces 2 jeunes femmes qui ont laissé leur avenir le 1^{er} octobre à Marseille.

Plus près de nous, nous avons connu 2 départs que nous aurions volontiers aimé retarder.

Ce fut d'abord Paul Martinet. Maire de Pezou pendant 12 ans, à l'initiative de nombreux projets qui structurent toujours notre vie quotidienne. Il a laissé aussi son empreinte au niveau départemental et régional. J'avais apprécié, et d'autres avec moi, cet esprit entreprenant et cet homme généreux.

Puis peu après ce fût Alain Sopéna. Arrivé plus récemment sur la commune, vous avez appris à le connaître depuis 2014, date à laquelle il avait été élu maire. Il nous a laissé le souvenir d'un homme chaleureux, attentif à la Commune, mélange d'humanisme et d'intelligence.

Je voudrais associer à cette séquence du Souvenir : Richard, Florence, Suzanne, Raymond, Colette, Maryline et Suzanne, les 7 pezoviennes et pezoviens qui sont partis avec eux cette année.

C'est le moment de regarder le chemin parcouru pour vous par l'équipe communale et aussi celui de partager ce que nous aimerions achever.

L'an dernier a été marqué par le temps, particulièrement long des élections. Ces changements venus des urnes ont redessiné notre paysage politique. Notre Loir-et-Cher a fait sa petite révolution, à sa manière : avec mesure.

Je voudrais souligner le dynamisme de nos associations qui animent avec toujours autant de ferveur notre communauté. Nous avons innové nous aussi en organisant une rencontre avec une conférencière pour découvrir Paul Gauguin. L'objectif était : « j'y vais, j'y vais pas mais je sais de quoi on parle ». Enfin le Téléthon a vu son retour grâce à Ensemble et Solidaires et quelques vaillants volontaires. C'était un grand bonheur que de voir le retour de cet événement.

Pour notre Commune, l'effort sur la voirie est resté soutenu : 91 600 € cette année. Nous avons profité des travaux d'assainissement pour recharger 3 kilomètres de chemins en réutilisant le tout-venant extrait du bassin de rétention de la rue du Gratteloup. Nous avons fait faire une poutre de rive pour épauler la chaussée à Chicheray. A Fontaine nous avons procédé à la réfection du carrefour de la rue de Châteaudun et de la Grande route, et au curage de fossés. Le chemin communal du lotissement du Coteau Fleuri a été reprofilé.

L'entretien des trottoirs est devenu problématique suite aux restrictions pour l'usage des produits de traitement. Des réflexions sont menées sur ce sujet. Il n'y a pas aujourd'hui de solution miracle, alors en attendant, un petit coup de propre donné par chacun à son trottoir ne pourrait pas nuire à l'aspect de nos rues.

Nous avons ouvert des chantiers nécessaires : sécurisation de la salle Paul Martinet, remplacement de chaudière, finalisation de la campagne de relèvement des tombes et diverses petites interventions de rénovation. Nous avons terminé les travaux d'assainissement pour la partie Ouest du bourg.

La communication maintient le rythme :

Site internet pezou.fr : la Une, les flash et infos de fond, les flashs d'informations sur le panneau lumineux de la place de l'église, l'Entre Nous tous les trimestres, LE LIEN en mode annuel et le diaporama des Vœux.

Je n'ai pas voulu vous inonder de chiffres mais pour résumer je dirais que notre année 2017 se termine sur un excédent de fonctionnement 206 000 €. Malgré une baisse des dotations de l'Etat de 33% depuis 2013.

Le travail du maire est étayé par celui, permanent, des adjoints. Mon travail est fortement éclairé par les avis des conseillers municipaux. Merci à tous les membres du Conseil : les adjoints dont vous avez pu apprécier le dévouement et les conseillers qui sont le poulx de notre vie municipale. L'année passée a vu arriver Marie-Laure Nieaux et nous la remercions tous d'avoir accepté ce poste de conseiller à mandat. Marie-Laure prend une part active dans nos travaux, principalement autour de la communication. Remercions aussi nos agents municipaux administratifs et techniques qui ont mis leur quotidien à votre service.

Dans la mairie nous procédons à la redistribution du rez-de-chaussée. Cela permettra de réunir tous les agents administratifs sur le même niveau. Le nouveau bureau du rez-de-chaussée servira également pour les activités de régisseur du SIVOS et les opérations de facturation du SIAEP.

Nous en profitons pour créer un point numérique. Ce sera l'occasion de venir faire vos démarches administratives avec le soutien de nos agents si nécessaire. Le lieu sera un coin de discrétion.

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque a été restructurée et, les horaires ont été adaptés à la nouvelle fréquentation. L'accueil du public demande beaucoup à nos bénévoles et je veux les remercier

chaleureusement. N'hésitez pas à faire partie de l'équipe, elle vous accueillera à bras ouverts.

Il faut que nous nous attardions sur le devenir de la station d'épuration du bourg. Elle va bientôt fêter ses 50 ans. Nous lançons un projet d'étude patrimoniale pour une cartographie précise de nos réseaux et un schéma directeur nous donnera un ordonnancement des travaux à venir. C'est un projet de longue haleine que de procéder au remplacement d'une station comme celle-là.

A voir tourner des amateurs de vélocross dans Pezou, je me suis dit qu'il serait fort intéressant d'améliorer leur terrain de jeu. Alors j'ai rencontré ces amateurs pour voir ce que nous pourrions imaginer ensemble. Nous avons décidé de monter un projet de terrain de bi-cross pour le soumettre au Conseil Municipal. A eux l'architecture de la piste, à nous le reste.

Après la pause de 2017, nous reprendrons nos Réunions de quartiers, si utiles pour maintenir le contact de terrain avec vous. Comme par le passé les compte-rendus seront publiés afin que vous puissiez suivre les progrès faits sur vos demandes.

La Commune de Pezou, avec la CPHV, se penche sur la possibilité de créer une maison de santé ou une maison médicale. Avec son président, nous menons des rencontres avec les acteurs de santé de la commune pour avancer sur ce sujet qui nous préoccupe tous.

Voilà ce que l'on pouvait dire de notre Commune. Suivez toutes nos actualités au travers de notre site internet, des pages de l'Entre Nous et dans la presse bien entendu.

Je voudrais saluer notre pompier volontaire Lucie qui va sur ses 17 ans. C'est un engagement admirable et courageux que tu as pris Lucie, nous te saluons avec respect.

Soyez comblés de petits bonheurs ou de grandes joies, en 2018.

Le Maire, Pierre Solon

Informations Municipales

Accueil du public

Mairie de Pezou
1 rue du Perche
41100 Pezou

☎ 02 54 23 40 69

✉ commune.pezou@orange.fr



Ouverte au public les
mardi, jeudi, vendredi
9h à 12h et 13h30 à 17h
le samedi 9h à 12h



www.pezou.fr

En 2017, nous avons reçu :

- ◆ 7 permis de construire
- ◆ 13 déclarations préalables de travaux
- ◆ 4 actes d'État Civil
- ◆ 16 transcriptions d'actes d'État Civil
- ◆ 16 recensements militaires
- ◆ 86 inscriptions sur les listes électorales
- ◆ 58 radiations des listes électorales

S'adresser à la Mairie pour

- Célébrer un mariage, effectuer la reconnaissance d'un enfant ou faire une demande de changement de son nom selon la réglementation en vigueur
- Obtenir un extrait ou une copie d'acte de naissance, de mariage ou de décès déclaré à Pezou, selon les règlements en vigueur
- S'inscrire sur les listes électorales après un déménagement (**jusqu'au 31 décembre pour voter dès le 1^{er} mars de l'année suivante**)
- Demander un duplicata de votre livret de famille
- Effectuer les démarches pour le recensement militaire

Et aussi

- Louer une salle communale
- Faire une demande de logement communal ou HLM
- Mettre à jour la fiche d'un enfant inscrit aux services périscolaires,
- Demander la liste des assistantes maternelles agréées sur tout le territoire de la Communauté de Communes
- Déclarer un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie
- Demander des renseignements sur l'aide sociale ou retirer certains dossiers de demande d'aide sociale

Monsieur Solon reçoit dans son bureau **sur rendez-vous**. En cas d'absence du Maire, les adjoints sont disponibles



Dématérialisation des démarches administratives

Nouvelles modalités de traitement des cartes grises et permis de conduire

Depuis le 6 novembre dernier, les préfectures et sous-préfectures n'ont plus vocation à accueillir les automobilistes pour la délivrance des cartes grises et permis de conduire. Les usagers doivent remplir leur demande sur internet

🌐 <https://ants.gouv.fr>

En conséquence, la mairie de Pezou dispose d'un point numérique pour vos démarches en ligne.

Point numérique

Pour qui ?

Pour tous les habitants de Pezou qui n'ont pas le matériel adéquat ou qui auraient besoin de notre assistance.

Pour quoi ?

Pour permettre à ceux qui rencontrent des problèmes avec les démarches sur internet de se faire aider par le personnel administratif.



Informations Municipales

Etat Civil

Copies et extraits d'actes d'État Civil

Les demandes doivent être adressées à la mairie où se trouve l'acte original (mairie du lieu de naissance, du mariage ou du décès) par courrier avec une photocopie de la pièce d'identité du demandeur.

Merci de **joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.**

Pour tout renseignement d'ordre administratif, composez le ☎ 3939
Vos droits et vos démarches sur le site internet 🌐 <http://www.service-public.fr>

Recensement Militaire & Journée Défense et Citoyenneté

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

La mairie leur remettra alors une **attestation de recensement.**

Si l'obligation de se faire recenser à la mairie de domicile demeure pour tout français âgé de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16^{ème} et le 25^{ème} anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Désormais, entre le 16^{ème} et à la veille du 25^{ème} anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté.

Les données issues du recensement permettront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Centre du Service National d'Orléans

☎ 02 38 65 21 32

du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 14h45

🌐 www.defense.gouv.fr/jdc



Fourrière

Refuge du Val de Loir
97 rue de la Vallée
41100 Naveil

☎ 02 54 77 23 87

Objets trouvés

Si vous avez perdu un objet, vous pouvez venir à la Mairie et vous aurez peut-être la bonne surprise de le retrouver !

Rappel au civisme

Par le biais de la redevance d'ordures ménagères que nous payons tous d'une manière ou d'une autre, nous finançons les décharges VAL DEM. Par conséquent, nous vous rappelons que **toute décharge sauvage est**

strictement interdite

- que ce soit sur le domaine public de la commune, comme près des points de regroupement ou des colonnes à verre,
- que ce soit sur les terrains privés.

Informations Municipales

Salle
Paul
Martinet

Location de la salle Paul Martinet

Le nombre maximal de personnes autorisées dans les locaux est fixé à 250 pour les repas, 300 pour les spectacles et 350 pour les manifestations debout.

Tarifs à partir du 01/09/2018, selon délibération du 6 février 2018

Salles à louer	Particuliers ET Associations hors commune	Associations pezoviennes	Professionnels pour manifestations à but lucratif
FORFAIT WEEK END Hall, vestiaire, grande salle, scène et loges (Vidéoprojecteur sur demande)	500 €	1 gratuité annuelle	625 €
Office + vaisselle	100 €	2 ^{ème} manifestation : forfait 150 €	125 €
1 JOUR HORS WEEK END	200 €	Autres manifestations : forfait 180 €	250 €
Caution	700 €		700 €

Tarifs des concessions 2018

Type de concession	Surface de l'emplacement	Durée	Tarifs
Emplacement traditionnel	2,20 m x 1,40 m = 3,08 m ²	50 ans	330 €
		30 ans	280 €
		15 ans	170 €
Emplacement pour cave-urne	1 m x 1 m = 1m ²	30 ans	200 €
		15 ans	105 €
Case dans le columbarium	Pour 2 à 3 urnes funéraires	30 ans	500 €
		15 ans	300 €

Rappel

La Loi « Zéro Pesticide » interdit les produits phytosanitaires et doit entraîner un changement d'habitudes pour l'entretien quotidien des voies publiques comme des propriétés privées.

Il appartient à chacun d'entretenir le trottoir devant chez lui.

Le balayage régulier tout au long de l'année permet d'éviter la prolifération de mousses qui deviennent glissantes par temps de pluie.

Profitez du passage de la balayeuse pour nettoyer par anticipation vos descentes de gouttières et arracher les quelques herbes qui poussent entre le trottoir et votre façade.

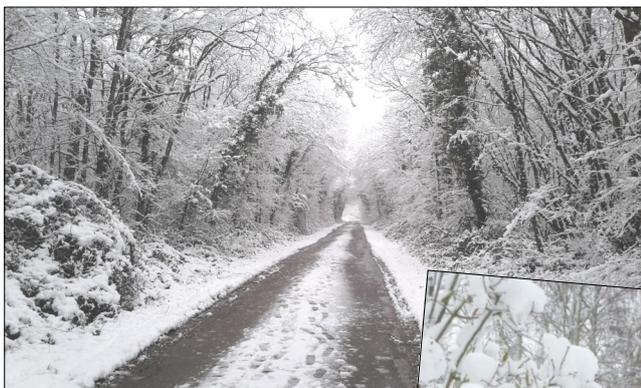
Les dates de passages de la balayeuse n'étant pas toutes connues au moment de l'impression du bulletin, elles vous seront annoncées dans l'Entre Nous, sur le site Internet et le panneau lumineux.

Informations Municipales

Travaux de voirie 2017



Episode neigeux de février

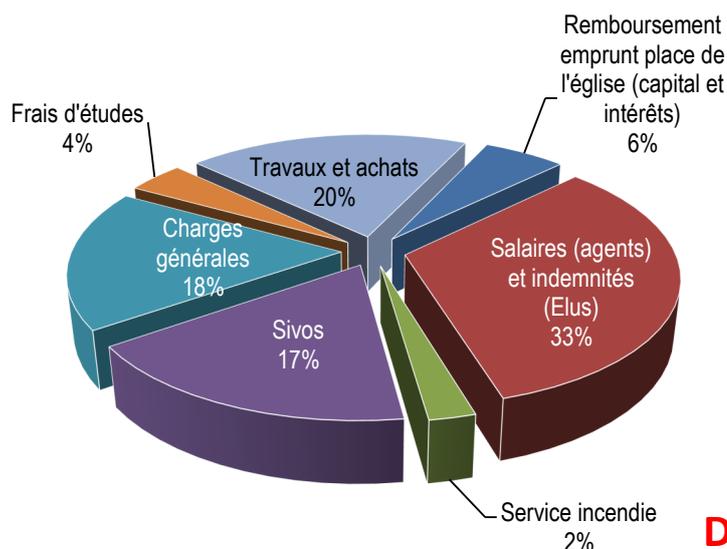


Si cet épisode exceptionnel nous a permis d'avoir de magnifiques paysages de notre commune, n'oublions pas que le déneigement a commencé dès 5h du matin le mercredi, par le passage de lame puis le salage. Nous en profitons pour vous rappeler que l'hiver, il vous appartient de déneiger votre trottoir.



Informations Municipales

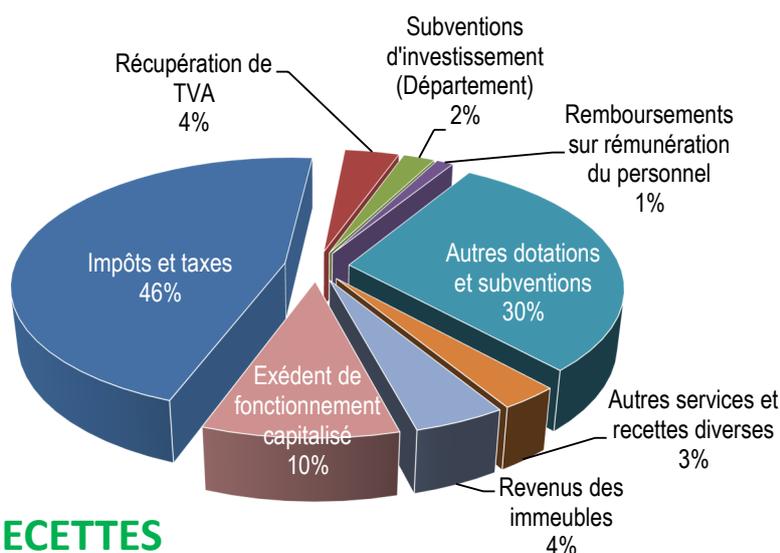
Informations financières 2017 (Fonctionnement ET Investissement cumulés)



Remboursement emprunt Place de l'église (capital et intérêts)	56 131
Salaires (agents) et indemnités (Elus)	317 847
Service incendie	22 725
Sivos	170 738
Charges générales	172 883
Frais d'études	38 982
Travaux et achats	193 004
TOTAL	972 310

DEPENSES

Impôts et taxes	475 595
Récupération de TVA	39 435
Subventions d'investissement (Département)	23 000
Remboursements sur rémunération du personnel	12 258
Autres dotations et subventions	305 760
Autres services et recettes diverses	30 469
Revenus des immeubles	47 161
Excédent de fonctionnement capitalisé	100 000
TOTAL	1 033 678

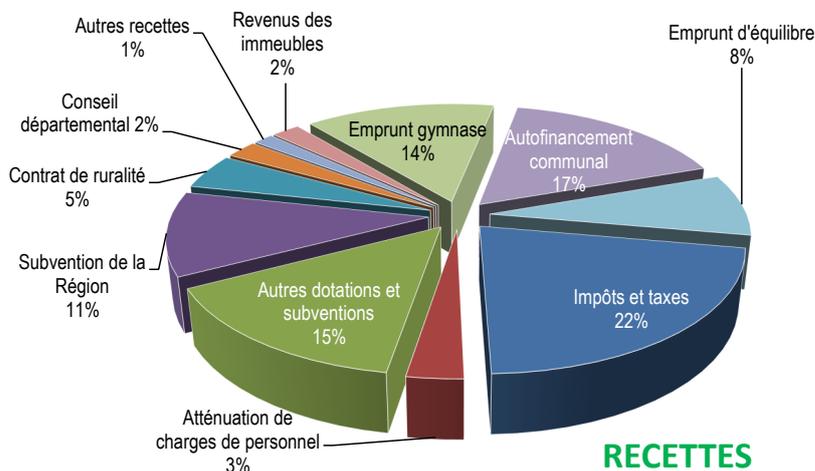
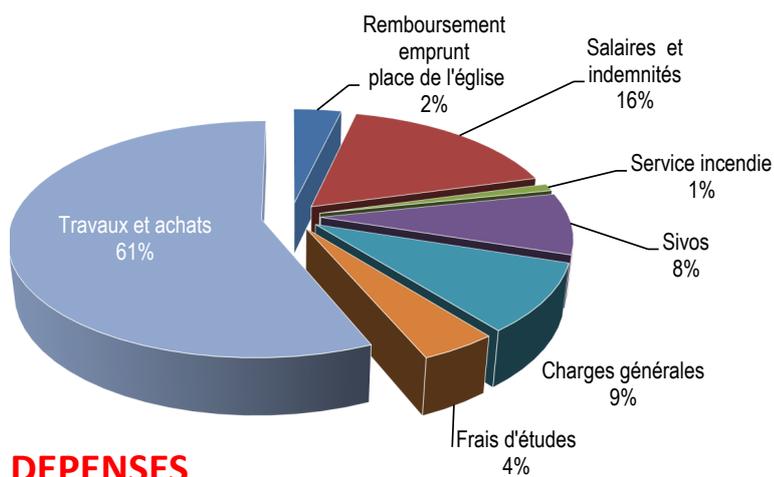


RECETTES

Informations Municipales

Prévisions budgétaires 2018

Charges financières (capital et intérêts)	78 231
Salaires (agents) et indemnités (Elus)	364 000
Service incendie	20 849
Sivos	180 000
Charges générales	200 000
Frais d'études	90 000
Travaux et achats	1 205 786
TOTAL	2 138 866



Impôts et taxes	467 000
Atténuation de charges de personnel (Renay et SIAEP)	63 300
Autres dotations et subventions	315 373
Subvention de la Région (gymnase)	237 400
Contrat de ruralité (gymnase)	100 000
Conseil départemental (gymnase)	50 000
Autres recettes (gens du voyages, concerts, concessions, FCTVA, etc)	31 658
Revenus des immeubles	45 000
Emprunt (gymnase)	300 000
Autofinancement communal	353 686
Emprunt d'équilibre	175 449
TOTAL	2 138 866

Charges d'emprunts en place début 2018

Au 1^{er} janvier 2018, la charge d'emprunt pour l'aménagement de la place de l'église restant à régler (capital et intérêts) est de 210 134 € soit 185 € pour chacun des 1 135 habitants de la commune. La dernière échéance sera réglée en 2024.

Informations Municipales

Salle multisports



Projet des Grenouilles

C'est sous ce nom que nous désignons le remplacement du club 2000 et la création d'une salle multisports. Le nom de baptême du lieu sera voté par le Conseil Municipal avant l'inauguration.

Durant l'année 2017, nous avons créé le projet actuel et mandaté un architecte. C'est le cabinet KMC qui est en charge de notre construction dans le respect de notre volonté de construire de manière vertueuse.

Une construction biosourcée

- Construite avec de matériaux provenant pour sa majorité de la biomasse végétale
- Construite en économisant l'énergie grise. Cette énergie nécessaire lors du cycle de vie d'un matériau : la production, l'extraction, la transformation, la fabrication, le transport, la mise en œuvre, l'entretien puis pour finir son recyclage.

Une construction minimisant les coûts de fonctionnement

- Isolation performante pour moins de chauffage
- Chauffage utilisant des énergies renouvelables et performant pour minimiser les rejets dans l'atmosphère
- Eclairage à basse consommation
- Utilisation d'eau non potable pour les toilettes
- Ventilation optimisée

Nous avons dû revoir notre programme suite au retrait de certaines subventions puis nous avons lancé la consultation des entreprises et attribué les lots de constructions pour un démarrage du chantier en janvier 2018. Nous n'avons pas trop traîné malgré les embûches inhérentes à ce genre de projet grâce à l'implication sans faille des membres du Conseil qui ont été un support solide pour avancer.

Le projet de construction peut se résumer ainsi

- Vestiaires et douches capables de recevoir 2 équipes
- Salle de réunion avec coin cafétéria
- Salle de sport de 17m X 22m et rangements attenants

La salle de sport est à ossature métal et isolation paille. Nous espérons beaucoup de ce type de construction pour abaisser nos coûts de fonctionnement et rendre le bâtiment confortable.

Calendrier des travaux

début en janvier 2018, le clos et couvert au printemps et la fin de chantier espérée peu après la rentrée de septembre. Souhaitons que les intempéries ne nous bousculent pas trop.

Les entreprises ont accepté notre challenge relatif à la qualité et la durée du chantier. Nous avons la chance de confier notre programme à des entreprises plutôt locales, ce devrait être un gage supplémentaire de confiance.

Qui construit :

- Terrassement : Ent. Lefèvre (Pezou)
- Maçonnerie et Dallage : Ent. Boyer Vitré (Luceau 72)
- Charpente métallique, bardage : Ent. G2C (St-Firmin-des-Prés)
- Etanchéité : Ent SMAC (Tours)
- Menuiseries : E. Desbureaux (Pezou)
- Plâtrerie, plafonds : Ent. Thierry (Cloyes les 3 Rivières)
- Electricité : Ent Pellé (Blois)
- Sanitaires : Ent. SAV GCL (St-Ouen)
- Chauffage, ventilation : Ent. Dahuron (St-Ouen)
- Carrelages : Ent. SRS (Blois)
- Sols souples : Ent. SPORTINGSOLS (St Fulgent 85)
- Peintures : Ent. Poussin (Blois)

Cette construction structurante de notre territoire a reçu les aides et les financements que vous pouvez voir sur la page ci-contre. Notre Commune investit beaucoup dans ce projet dont 5 villages seront les premiers bénéficiaires par le biais de l'école La Loirelle. Merci aux différentes instances qui ont montré leur intérêt pour ce projet.

Nous espérons accueillir de nombreuses associations et leurs activités. L'ensemble de la construction devrait être complété par la réfection des terrains de tennis et de foot, la création d'un terrain de bi-cross et de plusieurs terrains de pétanque.

Informations Municipales

CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTISPORTS

Lieu-dit Les Travers - 41100 PEZOU

Maître d'ouvrage			Maître d'oeuvre		
 <p>Commune de Pezou 1 rue du Perche 41100 PEZOU 02 54 23 40 69</p>			<p>KMC Ken MIMRAN CASTERA architecte 3, rue Darreau 41100 VENDOME 02 54 23 46 93</p>  <p>KMC Conseillers, experts, architecte & maître d'œuvre architecte@kmcpezeu.fr 02 54 23 46 93 06 07 62 60 60 1 rue Darreau - 41100 Vendôme</p>		
<p>Bureau de contrôle SOCOTEC BLOIS</p> 	<p>Mission SPS AB coordination ROMORANTIN</p>	<p>Consultant ACCORT PAILLE Orléans</p> 	<p>Bureau d'études Fluide BEFM LA VILLE AUX DAMES</p> 	<p>Thermicien conseil Delta T LE MANS</p> 	<p>Economiste de la construction Monsieur GIGOU VENDOME</p>

Permis de construire n° **4117517D0005**

Délivré le 17 novembre 2017

Surface créée 535 m² / Terrain 9 682 m² / Hauteur 9,60m

Coût de l'opération 1 046 459.00 €

Financement



Etat

Contrat de ruralité 100 000.00 €



Conseil Régional

Contrat régional de solidarité territoriale 237 400.00 €



Conseil Départemental

Dotations de solidarité rurale 50 000.00 €



Agence de l'eau Loire-Bretagne

Subvention assainissement non collectif 5 373.00 €



Banque

Emprunt 300 000.00 €



Commune

Financement en propre 3 53 686.00 €

Lot 1 : Terrassements VRD

ENTREPRISE LEFEVRE



Lot 2 : Maçonnerie béton armé dallage

BOYER-VITRE



Lot 3 A : Charpente métallique murs bois paille
entreprise G2 C



lot 3B : Étanchéité
entreprise SMAC



Lot 4 : Menuiseries extérieures bois et aluminium
entreprise DESBUREAUX Eric



lot 5 : Menuiserie intérieure bois
entreprise DESBUREAUX Eric



Lot 6 : Plâtrerie-plafonds suspendus
EURL THIERRY CHRISTOPHE



Lot 7 : Électricité
entreprise PELLE SA



Lot 8 : Installations sanitaires
entreprise SAV GCL SARL



Lot 9 : Chauffage ventilation
SARL DAHURON



lot 10 : Carrelage faïence
entreprise SRS



Lot 11 : Sol souple sportif
SPORTINGSOLS



Lot 12 : Peinture
POUSSIN PEINTURES



Informations Municipales

Assainissement Collectif

Le service d'assainissement collectif est organisé par la Commune propriétaire des ouvrages. Elle a la responsabilité de leur fonctionnement, de leur entretien et de la permanence du service.

La population desservie est d'environ 760 habitants. Ce service est financé uniquement par la redevance basée sur un prix au m³ consommé (**2,20 €/m³ pour la période du 01/07/2017 au 30/06/2018**).

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 450 habitations ou immeubles. Il est composé de 10 km de collecteurs et 4 postes de refoulement.

Les eaux usées sont traitées par les stations d'épuration :

- du Bourg (rue des Prés, rejet dans le Loir)
- de Fontaine (Près des Grouais, rejet sur lit de roseaux)

Les stations d'épuration du Bourg et de Fontaine sont conformes aux prescriptions administratives.

Travaux 2017

Les travaux sur l'assainissement collectif du Bourg seront un des soucis de la fin de notre mandat et des élus des prochains...

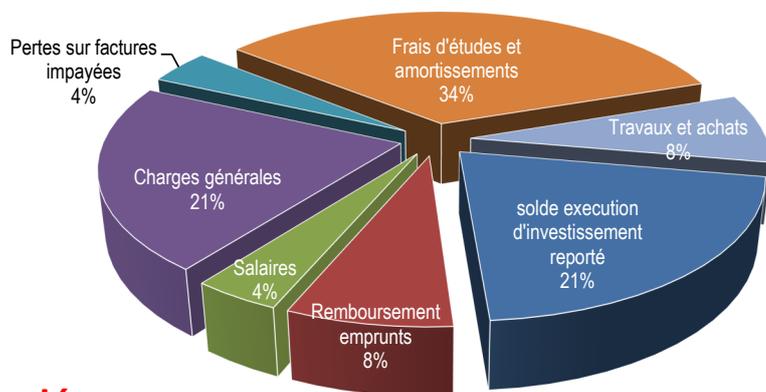
Ce sera une succession d'étapes sur le long terme.

Après la réalisation du bassin de rétention et la mise en séparatif des habitations rue du Gratteloup, le Conseil Municipal a décidé, avant toute nouvelle opération, de confier à un cabinet l'étude de notre réseau et de la station d'épuration.

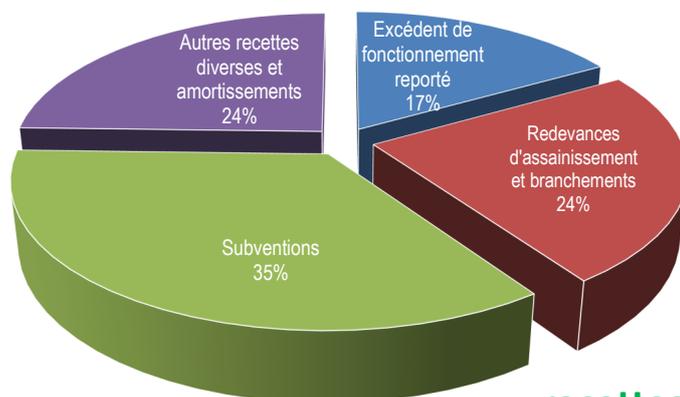
Le cabinet DUPUET a été retenu comme assistant maître d'œuvre pour choisir la structure qui procèdera à un bilan patrimonial d'une part, et à un schéma directeur d'autre part. Le schéma directeur permettra de hiérarchiser les priorités dans les travaux à venir. Le résultat de cette étude nous sera communiqué fin 2019, le tout étant lié aux possibilités de subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental.



Informations budgétaires 2018



dépenses



recettes

Informations Municipales

Bibliothèque Municipale

Lieu incontournable de la culture locale : la bibliothèque municipale. Les bénévoles Chantale Brisset, Alain Cousty, Michelle Daguet, Gabrielle Faudet-Nellenbach, Aurélie Forment, Elisabeth Hallouin-Berthommier, Anne Janssen et Philippe Mauclair vous accueillent les

Lundis de 14h à 15h
Mercredis et samedis de 10h à 12h

35 rue de Paris 41100 PEZOU
☎ 02 54 23 69 03

✉ bibliothequedepizou@gmail.com



Bébé bouquine !
Bibliothèque municipale de Pezou
JEUDI 5 AVRIL
à 10h
de 0 à 3 ans
Réservation obligatoire
Réservations: médiathèque CPHV
au 02-54-82-67-29/mediatheque@cchv41.fr
ou bibliothequedepizou@gmail.com /sur place

N'hésitez pas à exprimer vos souhaits de lecture lors de vos passages à la bibliothèque : chaque année, une vingtaine de nouveaux livres est achetée, des animations sont organisées et la médiathèque de Fréteval continue ses mises à disposition de livres.

Le service de portage de livres existe toujours pour passer commande les bénévoles sont à votre disposition.

Manifestations culturelles 2017

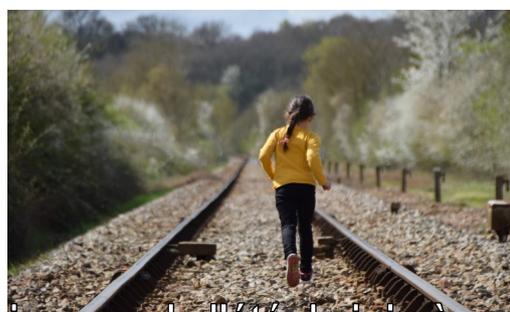
Paul Gauguin à Pezou L'alchimie d'un peintre



Conférence du 12 novembre



Sprint photo du 1er avril



puis expo de l'été de juin à novembre

**En
Chemin**

Informations Municipales

Le Maire et le Conseil Municipal

souhaitent la bienvenue à



Owenn Pierron Genty
Né le 3 octobre

Ainsi qu'à

Théo Grzegorzcyk le 17 janvier

Sally Vallade le 9 août

Ronan Villain le 15 octobre

Eythan Joussard Nouvellon le 5 novembre

Et 5 bébés dont les parents n'ont pas souhaité ou validé expressément de parution dans la presse au moment de la déclaration.

adressent tous leurs vœux de bonheur aux couples qui se sont mariés, notamment



Claire Pirout et Rénauld Chausson
le 9 septembre

ainsi qu'aux mariés qui n'ont pas souhaité de parution dans la presse.

assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de

Suzanne François, le 10 janvier
Raymond Arias, le 19 janvier
Richard Guy, le 19 février
Florence Hut, le 23 juin

Colette Gillard, le 21 août
Maryline Latron, le 8 octobre
Suzanne Louzeau, le 30 novembre

Ainsi que Paul Martinet, le 7 février



et Alain Sopéna, le 30 mars



Informations Municipales

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), organisme distinct de la mairie, est géré par un conseil d'administration, présidé par le Maire. Il comprend des personnes qualifiées dans le secteur social comme des représentants d'associations, nommés par le Maire et pour moitié issus du Conseil Municipal.

SOCIAL

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social pour les habitants de la commune.

Plan Canicule

Chaque année, un courrier est envoyé aux personnes de plus de 65 ans, selon les directives de la Préfecture. Il leur est demandé si elles souhaitent être enregistrées dans le fichier « canicule » ou mettre à jour les informations les concernant. Elles seront contactées en cas de déclenchement de l'alerte de niveau orange par les autorités.

Portage de repas à domicile

Notre Commune est desservie par le service du CIAS de Vendôme. Un repas est servi pour les 7 jours de la semaine. Les livraisons sont effectuées du lundi au samedi, le matin ou l'après-midi en fonction des secteurs. Ce service est disponible à l'année ou plus ponctuellement selon vos besoins. Vous pouvez le contacter au

☎ 02 54 86 47 71

Présence Verte

Ce système d'alerte et de téléassistance permet aux personnes seules de prévenir soit un proche, soit un service d'urgence en cas de problème par simple appui sur le bouton du pendentif ou du bracelet.

Chaque dossier étudié permet aux personnes qui ont besoin de ce service, de bénéficier d'une aide financière à l'installation de **40 €**. N'hésitez pas à contacter la mairie en cas de nécessité !

Subventions

Le CCAS verse des subventions à divers organismes qui en font la demande (sur présentation de leur bilan). Celles-ci sont étudiées lors de l'élaboration du budget ; Le montant global pour 2017 s'est élevé à 920 €.

L'assistante sociale du Conseil Départemental reçoit en mairie uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez la joindre à la Maison Départementale de la Cohésion Sociale de Vendôme
17bis avenue Jean Moulin
41100 Vendôme
☎ 02 54 73 43 43

FESTIF

Le CCAS assure aussi un rôle de cohésion sociale en organisant des manifestations pour les habitants de la commune.

Repas des aînés

Le Repas des Aînés a eu lieu cette année le 14 octobre 2017. Nos doyens présents cette année étaient Madame Thuillier (95 ans) et Monsieur Doré (91 ans).



215 ayants-droit (de plus de 68 ans et inscrits sur la liste électorale de Pezou) ainsi que leurs conjoints, ont été contactés pour partager ce moment de convivialité. 71 repas ont été offerts et 13 personnes, amis, famille et membres du CCAS, se sont joints à eux. Au cours du repas préparé par Bruno Blin, Naty Naïs a assuré l'animation.

Le montant global (repas et spectacle) s'est élevé à 2 996 € soit un coût par personne de 36 €.

Colis

Les ayants droit qui l'avaient précisé sur le coupon réponse ont reçu leur colis en décembre. Le montant total des 124 colis s'est élevé à 3 729 €. Le coût de revient par personne est de 30 €.

Arbre de Noël



Le 3 décembre, le Père Noël est passé à Pezou sur l'invitation du CCAS et du comité des fêtes ANOUE. Il n'a pas pu faire le tour du village en calèche à cause du mauvais temps. Les enfants ont assisté aux spectacles des Weldens. Au programme : des animaux savants, jonglage magie, musique etc...et le

tout saupoudré d'une pointe d'humour...

Les organisateurs ont offert un goûter aux petits pezoviens âgés de 10 ans ou moins, pendant que les parents partageaient le verre de l'amitié pour finir l'après-midi tous ensemble.

Associations



ANOUE Comité des Fêtes de Pezou

Encore une année bien remplie pour le comité des fêtes « ANOUE » de Pezou.

Membres du bureau :

Présidente	Florence Lécrivain
Vice présidente	Catherine Pichard
Secrétaire	Lydie Pasquier
Vice secrétaire	David Renier
Trésorier	Gwénael Liégeois
Trésorier Adjoint	Lucie Audoine

Administrateurs : Jean-Marie Becquereau, Isabelle Bodichon, Valérie Chiron, Annie Cottereau, Hervé Cottereau, Julien Cottereau, Victor Dos Santos, Gérard Fayet, Alain Jamet, Amélie Lemoine, Jean-Pierre Pauchet, Caroline Renier, Rozenn Solon et Dominique Vacher.

Manifestations réalisées :

5 mars 2017 : 3^{ème} édition du Trail des Grenouilles
Malgré la pluie et le vent, les parcours ont été appréciés des coureurs.
181 traileurs sur le parcours de 10 km, 111 sur le 20 km et 31 enfants sur le parcours de 800 m et 25 sur le 1 800 m, 15 désistements seulement.

Merci aux partenaires qui nous permettent de payer les frais divers, aux propriétaires des chemins qui nous autorisent le passage de la course et aux bénévoles pour leur aide précieuse. Sans tous ces acteurs, cette manifestation serait irréalisable.

1^{er} juillet 2017

Malgré le temps incertain, le comité des fêtes a encore réussi à rassembler quelques 500 personnes dans une ambiance toujours aussi festive, accompagnée de l'orchestre « Franck Sirotteau » qui a su faire danser les convives jusqu'au bout. Merci à la Commune de nous offrir encore un feu d'artifice exceptionnel et merci à tous nos bénévoles.

13 août 2017 : Vide-Greniers

Encore une manifestation réussie, sous un soleil radieux malgré le temps pluvieux de la veille. Un grand merci à nos bénévoles qui répondent toujours présents.

3 décembre 2017 : participation à l'arbre de Noël des enfants de Pezou, sans la promenade en calèche avant le spectacle cette année, terminant cette journée par le verre de l'amitié offert par le CCAS.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles du Comité des Fêtes, présents à chacune des manifestations, et nous vous invitons à rejoindre notre équipe dynamique et conviviale.

Prochaines manifestations



7 et 8 Avril 2018 : forum des collectionneurs et marché artisanal, salle Paul Martinet

20 Avril 2018 : Assemblée générale, salle du conseil de la mairie de Pezou à 20h30

30 Juin 2018 : Soirée champêtre avec la participation de la commune de Pezou, Clos des Îlots

19 Août 2018 : Vide-grenier au Clos des Îlots

2 Décembre 2018 : Noël des enfants de la commune de Pezou.

La Présidente, Florence Lécrivain

Secteur Inter Paroissial

Depuis deux ans le secteur paroissial de Pezou avec les églises de Busloup, Lignièrès, Lisle, Renay, Saint-Firmin est rattaché pour toutes les cérémonies à Notre-Dame-des-Rottes.

Le dimanche les paroissiens du secteur se retrouvent à l'église des Rottes, à Vendôme, pour assister à la Messe.

Les baptêmes, le catéchisme ont lieu à Vendôme, seules les sépultures et les mariages se déroulent dans les églises locales.

Le Père Cabarat, notre curé, ou ses deux vicaires, le Père Tran ou le Père Martin viennent dire la Messe une fois par trimestre à Pezou,



au moment de Pâques, de la Saint Pierre, de la Toussaint et de Noël. C'est ainsi qu'au début de l'année 2018 le Père Tran est venu célébrer la fête de l'Epiphanie peu de temps après Noël, suivie du partage de la galette.

N'hésitez pas à contacter la paroisse des Rottes pour toute question concernant la liturgie, la vie spirituelle l'inscription de votre enfant au catéchisme ou encore une sépulture ou un mariage. Venez le premier mardi du mois dire le chapelet ou encore assister à la prière suivie de l'adoration le 3^{ème} jeudi du mois.

Souhaitons à chacun des paroissiens, et à ceux qui souhaitent le devenir, une vie de prière dans toutes les célébrations proposées.

N'hésitez pas à contacter la paroisse !

Père P. Cabarat, curé
Pour contacter la paroisse :

☎ : 02 54 73 38 00

✉ vendome.rottes@gmail.com

Ensemble et Solidaires section Pezou



Tous les mardis l'après-midi « jeux » se déroule de 14 h à 18 h avec à 16 h un goûter. Une quarantaine de personnes sont au rendez-vous sur 57 adhérents. La section reste ouverte en juillet et août. Prix du timbre : 15 € pour l'année 2018.

Manifestations 2017

4 mars : sortie individuelle à Paris au « Salon international de l'Agriculture »

10 avril : sortie à Dénezé sous Doué pour la journée « Fête du jarret »

23 juin : spectacle « Notre Dame de Paris » au Mans avec l'Amicale des Anciens Combattants de Fréteval-Lignièrès.

8 juillet : rencontre de l'Association Ensemble et Solidaires du Loir et Cher à Orchaise

2 septembre : sortie « Les nuits de Sologne » à Nouan-le-Fuzelier – thème «Le livre de la jungle ».

2 décembre : TELETHON. Randonnée pédestre l'après-midi et récital en hommage à Jean Ferrat le soir.

6 décembre : sortie à Luché Pringé « Journées festives de Noël ». Déjeuner gastronomique avec spectacle de Music-Hall

9 décembre : La troupe de Théâtre de Montoire.

avec la Section de Morée

17 mai : croisière sur la Mayenne avec déjeuner sur le bateau.

5 juillet : « Le parc de Thoiry » avec repas au restaurant du château .

13 septembre : « Musée du Compagnonnage » et repas au restaurant à Tours, et croisière sur la Loire .

Avec la Section de Vendôme

14 septembre : Bourré visite de « La cave des Roches ». Déjeuner à Montrichard, croisière sur le Cher (château de Chenonceau), visite cave de Monmousseau.

19 octobre : Meaucé « Le Cochon Grillé ».

avec le club ENTR'AGE de St-Firmin

18 mai : Croisière sur la Seine avec déjeuner sur le bateau.

7 décembre : « Les tables de Noël à La Michaudière et villages illuminés ». Repas à La Michaudière .

Manifestations 2018

En avril : sortie à Pithiviers avec Déjeuner spectacle « Au Diamant bBeu ».

En novembre : sortie à Bracieux. Visite de la chocolaterie et déjeuner spectacle.

En décembre : théâtre avec la troupe de Montoire.

Nelly Mailler
☎ 06 84 85 41 23

Associations



Le CTTV

Une belle année 2017 avec de nouveaux pilotes, jeunes et adultes. 35 licenciés ont participé aux divers entraînements sur le terrain de Chêne Carré.

En 2017 trois jeunes âgés de 14 ans ont participé au championnat de ligue du Centre espoir 85 cm³. Avec 12 courses et 40 pilotes, la saison s'est déroulée entre mars et octobre.

Jocelyn Poitou, très en forme en début de saison, était en tête à la moitié du championnat. Mais une blessure lui fait perdre tout espoir de garder cette place. Il terminera 8^{ème}. Antonin Samson qui n'a pas fait la totalité de la saison finit 9^{ème}. Maxime Pauchet, régulier toute l'année, finit 4^{ème} du championnat.

En 2018 ces trois jeunes changent de catégorie. Nous les retrouveront en 125 cm³, en moto-cross ou en enduro. Le bureau a été renouvelé, il se compose de :

- Benjamin Dubois, président
- Gaëtan Trouillebout, vice président
- Stéphanie Trouillebout, trésorier
- Jocelyn Guénard, secrétaire
- Les autres membres : Jacky Moulard, Jean Pierre Pauchet, Denis Treton et Gilles Fafin.

Les entraînements ont lieu sur le terrain de Chêne Carré un samedi après midi par mois pour les jeunes de 7 à 15 ans et un dimanche après midi par mois pour les adultes.

Pour plus de renseignements consulter la page Facebook du club : Club Tout Terrain Vendômois



Le Bureau du Club Tout Terrain du Vendômois



Détente Loisirs Pezou (DLP)

Tous les mardis soirs de 20h à 21h, plus d'une trentaine d'adhérents de tous âges se retrouvent à la salle Paul Martinet pour une séance de gymnastique assurée par Chantal Bardeau (quelquefois remplacée par Isabelle Doudeau). Nous sommes heureux d'accueillir une dizaine de nouveaux et nouvelles adhérentes depuis la rentrée 2017.

Ces séances se déroulent dans une ambiance studieuse mais très conviviale. Travail de cardio, renforcement de tous les groupes musculaires, coordination et stretching sont à chaque fois au programme, sur un fond musical tonique et entraînant.

Le prix de la licence annuelle est fixé à 80 €.

N'hésitez-pas à venir essayer : deux séances de découverte sont offertes.

Le 4 mars 2017, nous avons organisé le traditionnel dîner dansant. Deux cents personnes ont été régalingées par M. Blin et invitées à la danse par Dominique Philippeau et son orchestre. Encore une belle réussite ! Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies

dans la préparation et l'organisation de cette soirée.

Pour l'association, la présidente, Alexandra Fauvy.
(Pour tous renseignements et demandes : ☎ 02 54 23 65 31 ou ✉ alex.leguy@orange.fr)



Le Rendez-vous des Doudous



L'Association « Le Rendez-vous des Doudous » est un regroupement d'assistantes maternelles agréées de la commune de Pezou et de communes avoisinantes.

Carnaval des 4 et 5 février 2017

Pour la deuxième année nous nous sommes installés sur la place de l'église à partir de 15h, toujours en partenariat avec la fête foraine. Notre stand buvette connaît vraiment un succès et permet de satisfaire petits et grands.

Chasse aux œufs le 8 Avril 2017

Cette 4^{ème} année poursuit le partenariat avec la bibliothèque : tous les enfants ont d'abord cherché les œufs en carton accrochés dans le Parc Marie Genty pour ensuite rejoindre la bibliothèque où une chasse au trésor de lapins cachés dans les livres avait été organisée avec Michelle Daguët.

Des contes ont suivi puis, pour ceux qui le souhaitent, un grand atelier bricolage de Pâques permettait de fabriquer et d'emporter sa création.

La brocante annuelle du 8 Octobre 2017

Comme chaque année la municipalité a prêté la salle Paul Martinet et les pompiers leurs grandes tables. Merci à tous.

Plus de trente exposants ont envahi la salle. Cette année nous avons rencontré un grand nombre de nouveaux adeptes. Merci et à l'année prochaine.

Prochaines manifestations :

Chasse aux œufs : 14 avril 2018
Bourse aux jouets : 7 octobre 2018
Tombola de Noël

Merci à tous les bénévoles qui nous aident régulièrement. Chaque année le Père Noël rend visite aux enfants

avec ses cadeaux. C'est une grande joie pour tous.

Rendez-vous le 14 décembre 2018 à Lignéres.



Présidente	Annie Cottreau
Vice présidente	Malorie Alloitteau
Secrétaire	Corinne Dos Santos
Vice secrétaire	Katia Couty
Trésorière	Natacha Serpin
Vice Trésorière	Karine Gravelat Gabirault

Coordonnées des associations pezoviennes

Associations de loisirs

Amicale des Pompiers

Vincent Alloitteau ☎ 06 37 99 86 36

Association des Parents d'Elèves

LES 5 VILLAGES

Sandrine Perrotin ☎ 06 76 82 50 77
✉ 5villages@free.fr

Le Rendez-Vous des Doudous

Annie Cottreau
✉ lerendezvousdesdoudous@gmail.com

Comité des Fêtes de Pezou ANOUE

Florence Lécrivain ☎ 02 54 23 63 29
✉ flofanfredalou@orange.fr

Ensemble et Solidaires

Nelly Mailler ☎ 06 84 85 41 23
✉ nelly.mailler@orange.fr

U.N.C. / U.N.C.A.F.N.

Roland Gauthier ☎ 02 54 23 41 94

Associations sportives

Détente Loisirs Pezou

Alexandra Fauvy ☎ 02 54 23 65 31
✉ alex.leguy@orange.fr

Vétérans de Football de Pezou

Philippe Chiron ☎ 02 54 23 60 05
☎ 06 84 72 89 58
✉ chiron.philippe@orange.fr

Société de Chasse

Laurent Brindeau ☎ 02 54 23 62 35
✉ brindeau.laurent@neuf.fr

"Les Roues de l'Amitié"

Francis Linget ☎ 02 54 23 61 02

Club Tout Terrain Vendômois

Jean-Pierre Pauchet ✉ j.p.pauchet@wanadoo.fr

Associations



UNC UNCAFN de PEZOU LISLE RAHART ST FIRMIN DES PRES

21 janvier 2017 assemblée générale à Saint-Firmin-des-Prés

Elle s'est tenue dans la nouvelle salle communale, route de la Mouline. 22 membres présents adhérents et veuves. Le président ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et demande d'observer une minute de silence pour les camarades décédés en 2016, en particulier Gilles Braud et Roland Ferrand, membres tous deux de notre section.

Paiement des cotisations pour 2017 qui restent au même prix que l'an passé. Distribution de la plaquette du congrès départemental UNC/UNC-AFN qui aura lieu le 2 juillet prochain à St-Aignan.

Le secrétaire fait un compte-rendu des activités patriotiques et associatives de la section. Nombreux déplacements du porte-drapeau aux obsèques de camarades des sections voisines.

Pour Gilles qui a été incinéré il n'y a pas eu de cérémonie. Roland, obsèques à Pezou en présence de quelques membres de la section et entouré de 23 drapeaux AFN et pompiers, étant un ancien pompier de Pezou.

Présence aussi aux cérémonies patriotiques sur nos quatre communes.

Vers 10h arrivée du Maire de Saint-Firmin-des-Prés et du Maire de Pezou. Nous accueillons aussi Jean Coulombe, vice-président du comité directeur départemental secteur Nord, qui nous donne des informations sur le monde combattant et sur nos sections, entre autres la fin de la mutuelle décès.

Compte-rendu financier établi par la trésorière et approuvé par les vérificateurs aux comptes et les membres présents. Les recettes ne couvrent pas tout à fait les dépenses, Les activités diminuent. Merci aux maires de nos quatre communes pour leur subvention.

Cette année nous commémorerons le 45^{ème} anniversaire de la section. La date retenue est le 22 avril. Ce sera aussi à Saint-Firmin-des-Prés, en même temps que la cérémonie pour la pose de la plaque des combattants en Afrique du Nord, 1952-1962. Fin de la réunion, verre de l'amitié avec les épouses venues nous rejoindre pour le repas.

29 janvier

décès de Robert Roger, obsèques à Rocé le 1^{er} février, entouré de 21 drapeaux et des membres de la section et sections voisines.

17 février

Obsèques de Paul Martinet, notre président d'honneur et chevalier de la Légion d'Honneur. Cérémonie en l'église de la Madeleine à Vendôme. Présence de nombreux membres de la section. 30 drapeaux AFN et Légion d'Honneur. Inhumation au cimetière de Pezou après une célébration à l'église de Pezou.

Dimanche 26 mars

Théâtre à Pezou avec l'Amicale Laïque de Naveil. 90 personnes ont apprécié le spectacle avec de nombreux applaudissements.

Samedi 22 avril

Inauguration de la plaque des Anciens Combattants à St-Firmin-des-Prés, située près du monument aux morts et de l'entrée du cimetière; en présence de M. Rousselet, maire de Saint-Firmin remerciements aux personnalités présentes qui nous font l'honneur d'être parmi nous pour cette inauguration. Plaque offerte par le comité Directeur Départemental en présence de Marcel Henry président, André Augéard trésorier général, Jean Coulombe, responsable secteur Nord.

Monsieur Lorjoux, sénateur maire de Romorantin, Monsieur Pillefer et Madame Doucet conseillers départementaux, Monsieur Rousselet maire de Saint-Firmin, Monsieur Solon, maire de Pezou et Monsieur Neff, maire de Lisle. Un remerciement aussi aux 30 porte-drapeaux et la musique les Troubadours de Vendôme. Un nombreux public a assisté à cette cérémonie. Dépôt de gerbes au pied de la plaque par les autorités présentes et discours de Marcel Henry, de Bernard Pillefer et M. Benoît Rousselet, Maire de Saint-Firmin. M. Roland Gauthier, Président de la section, a retracé les débuts de notre section. La Marseillaise a terminé cette cérémonie. Recomposition du défilé, retour à la salle communale. Remerciements aux porte-drapeaux et à la musique. Dans la salle belle présentation de photos d'Anciens Combattants d'Algérie originaires de Saint-Firmin, ainsi que des photos du début de notre association.

8 mai

Cérémonie commémorative dans chacune de nos 4 communes. Le rassemblement devient difficile, plus beaucoup d'adhérents n'assistent aux manifestations. Le midi, nous nous sommes retrouvés 30 convives au restaurant de L'Essert.

Exposition « Loir et Cher 1900 » du 22 au 26 septembre

Comme l'an dernier nous avons organisé une exposition à l'ancien presbytère de Pezou. Le thème était le Loir-et-Cher dans les années 1900. Nous y avons ajouté quelques photos de Pezou concernant cette époque. Une vingtaine de panneaux conçus par les archives départementales étaient exposés. Environ une cinquantaine de visiteurs plus les classes de Pezou CM1 et CM2. La permanence était assurée par des membres de la section. En souvenir, un livre d'or à la disposition des visiteurs a recueilli beaucoup de compliments de cette exposition.



Le Président de la section, Roland Gauthier

Le Souvenir Français



Les Morts pour la France reviennent au Pays

Les engagements de défense de la France se soldent par des morts, que le pays honore par la mention : **Morts pour la France (MpF)**. Dès lors, le devoir d'hommage, de respect, de préservation de leur souvenir et de leur mémoire s'impose à l'État et aux familles.

Cette attitude débute par le respect dû aux dépouilles. De nos jours, les MpF en OPEX (Opérations Extérieures), tout comme ceux de 14-18, de 39-45 et suivants, posent la même problématique :

1. reprendre les dépouilles
2. ou laisser faire l'État.

1. De sentiment fondamentalement humain, les familles désirent garder les corps mortels près d'elles. L'expérience nous enseigne qu'elles sont souvent présomptueuses de leur postérité à en assurer la garde. Après quelques générations, des tombes sont en totale déshérence. Les familles, disons humbles, ne sont pas seules en cause. Il faut savoir, par exemple, qu'au cimetière Montpamasse, la tombe du Général Koenig, héros de 39-45, Maréchal de France, vient d'être prise en charge par le Souvenir Français.

2. Il reste, que dans les grands conflits que nous avons connus, le plus grand nombre de familles a laissé faire l'État, pour la prise en charge des dépouilles : par fatalisme et désarroi, devant l'épreuve insondable qui s'est abattue sur elles ; aussi par résignation avec cette pensée d'impuissance au fond de leur âme : *le Pays m'a pris mon fils, mon mari, mon fiancé et bien qu'il le garde définitivement*. D'autres familles ont eu une affirmation qu'elles souhaitent partager avec les précédentes et que reconnaît La Nation : *Notre famille a fait un don héroïque à notre pays, que La France s'en montre reconnaissante et digne pour les temps des temps*.

Force est de reconnaître que la France assume correctement cette mission dans les multiples nécropoles et cimetières militaires qui relèvent directement de sa compétence. En ces lieux, outre toutes les tombes dédiées, se présentent au visiteur une ou deux sépultures que nous appellerons, *de regroupement*, et qui portent cette inscription : *ici reposent X centaines de soldats inconnus*.

Perdre son nom, c'est perdre son humanité. Submergeant toutes leurs infortunes, les Morts pour La France gardent leur pérennité par leurs noms inscrits sur nos Monuments aux Morts communaux, un retour au pays égalitaire définitif.

C'est pourquoi, il y a une mission sacrée de respect de nos Monuments aux Morts, de charge d'entretien ou de restauration. Le Souvenir Français y est attentif et participatif.

Th. Sifantus
Président du Comité cantonal

Pour contact

☎ 02 54 82 02 48

☎ 02 54 82 75 65

☎ 02 54 23 41 94

✉ gabriel1cholet@orange.fr
✉ nt.sifantus@orange.fr
✉ marcellaruelle@ hotmail.fr



Centre d'Intervention de Pezou

Dressons le bilan de l'année 2017

128 interventions ont été réalisées en 2017 :

INCENDIES	SECOURS ROUTIERS et SECOURS A PERSONNES	AUTRES
13	104	11

BUSLOUP	LIGNIERES	LISLE	PEZOU	RENAY	autres secteurs
23	16	6	61	6	16

L'effectif du centre

L'effectif du centre est de 19 sapeurs-pompiers volontaires, dont deux personnes en disponibilité. Le caporal-chef Francis Linget partira prochainement en retraite après 20 ans de service. Deux nouvelles recrues féminines, Alizé Olivier de Lignières et Lucie Cardot de Pezou sont entrées en fonction respectivement le 1^{er} juillet 2017 et le 1^{er} janvier 2018.

Quelques exemples de manœuvres cette année

Certaines se sont déroulées sur une journée à Pezou pour le recyclage secourisme, encadré par les moniteurs de notre centre Jérôme Amou et Sébastien Dahuron.

Nous nous déplaçons également au Centre de Secours Principal de Vendôme pour des manœuvres spécifiques telles que le secours routier. Pratiquement l'ensemble de l'effectif s'est rendu au centre de formation à Vineuil, soit pour les recyclages d'incendie soit pour les nouvelles techniques de désincarcération.

Un kit accouchement est désormais disponible dans les ambulances ; notre groupe a été formé pour savoir l'utiliser aussi. Des exercices « Nombreuses victimes/Plan Attentats » ont été réalisés début 2018 avec le poste médical avancé, consistant en l'accueil et le tri des blessés avant évacuation vers les hôpitaux. Un complément de matériel « Kit garrot pansements » a été reçu dans le cadre de cette spécification.

Félicitations aux promus 2017

Diplômes

Le sapeur Alizé Olivier : M1 (secourisme niveau 1)
Le sapeur 2^{ème} classe : Thomas Dubois : M4 M5 (opérations diverses, sauvetage et feux)

Avancements de grades

Le sapeur 2^{ème} classe Thomas Dubois : au grade de 1^{ère} classe
Le caporal-chef Logane Joré : au grade de sergent

Remises des médailles 10 ans de service

-Le sapeur 1^{ère} classe Vincent Alloiteau : échelon bronze
-Le caporal-chef Philippe Papon : échelon bronze
-Le sergent Logane Joré : échelon bronze
-Le sergent Romain Langlais : échelon bronze





L'amicale des sapeurs-pompiers volontaires de Pezou vous remercie chaleureusement pour l'accueil que vous leur réservez chaque année pour la vente des calendriers.



Gestes qui sauvent

Un proche qui fait un malaise ou qui s'étouffe, une brûlure, une fuite de gaz ou un départ de feu chez vous, un accident de la route ou un accident domestique... Nombreux sont les risques dans notre vie quotidienne. Face à une personne en danger, avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie. Vous devez agir mais vous ne savez pas comment ? De nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies. Pour répondre à cette demande, le Ministère de l'Intérieur avec l'ensemble des acteurs du secours et en partenariat avec l'Éducation Nationale, organise des séances d'initiation. Au cours de ces sessions gratuites, [certains gestes de premiers secours](#) sont enseignés : alerter les secours, masser, défibriller et traiter les hémorragies.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire via le site Internet de leur préfecture de département

SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE, Pourquoi pas vous ?

Si comme Alizé et Lucie vous habitez l'une des communes de notre secteur (Pezou, Busloup, Lignièrès, Lisle, Renay ou Saint-Firmin), et que vous voulez vous engager comme sapeur-pompier volontaire, voici les principales conditions d'engagement :

- Être âgé au moins de 16 ans. Une autorisation parentale est nécessaire pour les jeunes de moins de 18 ans.
- Jouir de ses droits civiques.
- Remplir les conditions d'aptitude médicale, puis physique en participant aux journées de recrutement (organisées en avril et octobre).

Les différentes formations sont ensuite organisées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), principalement au centre de formation de Vineuil.

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite.

Prendre contact avec le centre de secours de Pezou, 3 rue du Gratteloup.

Lieutenant Olivier Delaunay
☎ 06 60 06 40 72 ☎ 02 54 23 46 70

Cambriolages, les signes distinctifs qui ne trompent pas !

Un rond barré, des rectangles, des triangles... Voici le langage des cambrioleurs avant de pouvoir passer à l'action.

Ces signes sont diffusés sur les comptes sociaux de la Gendarmerie.

Les voleurs communiquent avec ces codes lors de leurs repérages. Un dessin représentant un poisson signifie qu'il y a une alarme, une croix signifie un projet de cambriolage etc...

Les signes peuvent être réalisés avec des pierres ou encore à la peinture. C'est pourquoi, si vous êtes absents, la gendarmerie met à disposition les **opérations tranquillités vacances** : Vous signalez votre départ à la brigade de gendarmerie de votre domicile. En votre absence, des vérifications régulières sont effectuées par des patrouilles.

Bien sûr, il faut également éviter de montrer des signes d'absence du logement (Boîtes aux lettres pleines de courriers...) qui pourraient alarmer les auteurs. N'hésitez pas à signaler à la brigade de Pezou, les comportements que vous jugeriez suspects et n'hésitez pas à relever les numéros d'immatriculation des véhicules suspects :

Composer le 17 ou le 02 54 23 16 30. En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance ainsi que la brigade de Pezou, et indiquez-leur la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites...

Conseils de prévention : Il est possible de décourager les cambrioleurs en renforçant les issues (barreaux de sécurité aux fenêtres faciles d'accès) et en installant un système d'alarme, couplé éventuellement à un système de télésurveillance.

Si vous êtes propriétaire d'une maison, éclairez votre jardin par un détecteur de présence.

Ne laissez pas de message indiquant votre absence. Rangez les objets qui pourraient tenter les voleurs (cartes bancaires, cartes de crédit, bijoux...). N'utilisez pas les cachettes classiques. Pensez à photographier vos objets de valeur et noter les numéros de série de votre matériel.

En cas d'absence, faites relever votre courrier régulièrement, ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres. Pensez à verrouiller vos portes et ne laissez pas les fenêtres accessibles, même lors d'une absence de courte durée.

Méfiez-vous des démarcheurs. De nombreux vols sont actuellement commis par des faux gendarmes, des faux policiers, des faux employés du service des eaux, des vendeurs de calendriers ... Demandez leur nom, leur affectation, ainsi que leur carte professionnelle.

N'hésitez pas à signaler à la Gendarmerie les comportements et la présence de véhicules que vous jugerez suspects, et à relever les

numéros si possible d'immatriculation. Ainsi, les renseignements obtenus, qui semblent à première vue anodins, peuvent être recoupés et permettre la résolution des enquêtes.

Si vous êtes victime d'un cambriolage :

- Laissez les lieux en l'état afin de préserver les traces et indices et de permettre ainsi aux enquêteurs de procéder aux opérations de police technique et scientifique,

- Faites immédiatement appel au service de la Gendarmerie en composant le 17 ou le 112 (numéros d'urgence **ou le 02 54 23 16 30**).

Différents signes utilisés par les cambrioleurs



Les militaires de la Communauté de Brigades de Pezou, composées des Brigades de Proximité de Pezou, Mondoubleau et Droué, se tiennent à votre disposition. La brigade Chef-Lieu de Pezou assure l'accueil physique du public tous les jours de la semaine.

À Pezou : 67 Rue de Vendôme : ☎ 02 54 23 16 30

Accueil du public 7 jours sur 7
de 8h à 12h et 14h à 18h
dimanche et jours fériés
de 9h à 12h et de 15h à 18h

À Mondoubleau ☎ 02 54 89 17 00
mercredi 14 h- 18h et samedi 8h - 12h

À Droué ☎ 02 54 89 12 00
mardi de 8h à 12h et samedi de 14h à 18h

Page Facebook : Gendarmerie de Loir et Cher

Syndicat Scolaire (SIVOS)

Vacances scolaires zone B

Vacances ▼	Fin des cours	Reprise
Printemps 2018	Mercredi 25 avril	Lundi 14 mai
Été 2018	Vendredi 6 juillet	Lundi 3 septembre
Toussaint 2018	Vendredi 19 octobre	Lundi 5 novembre
Noël 2018/2019	Vendredi 21 décembre	Lundi 7 janvier
Hiver 2019	Vendredi 8 février	Lundi 25 février

Le SIVOS gère l'école La Loirelle. Les cinq communes qui le composent font des efforts conséquents pour accueillir les enfants : maintien de bonnes conditions pour l'exercice des activités propres à l'école et renouvellement des investissements.

Cette année, c'est un budget de 564 000 € qui a été nécessaire à la bonne conduite de sa mission. Un mur de classe a été rénové, la bibliothèque a été réaménagée avec l'aide des parents d'élèves et elle a été connectée à internet pour varier les activités. Une chaudière et un ballon à eau chaude ont été changés ; un nouveau contrat de ramassage scolaire a été signé avec les cars St Laurent pour 3 années.

Nous devons encore changer une chaudière et renouveler le matériel informatique. Sur le plan de la sécurité nous allons mettre aux normes la grille de l'avenue de la Gare et revoir les systèmes d'alarme incendie.

Le personnel est aussi au cœur de nos préoccupations. Le départ en retraite de Lucette Broisin, qui fut notre régisseuse et cantinière, a été l'occasion de revoir la structure de certains postes. Ceux de ses collègues cette année devraient nous permettre d'achever ces mouvements. Ces mouvements sont subordonnés à la décision de l'Inspection d'Académie quant à un retour à la semaine de 4 jours voté par le SIVOS et le Conseil d'Ecole à la suite de l'enquête faite auprès des parents d'élèves.

Merci aux agents qui veillent sur nos chères « têtes blondes » avec bienveillance tout au long de l'année. Le bon fonctionnement du SIVOS passe par eux. J'associe à ce remerciement mon prédécesseur, Alain Sopéna, qui a exercé cette fonction avec beaucoup de prévenance et d'exactitude. N'oublions pas Florence Hut dont le départ brutal a touché beaucoup de ses collègues, enseignants et anciens élèves.

Merci aussi à l'équipe pédagogique qui les éduque avec dévouement.

Le Président, Pierre Solon

Services périscolaires

Retrouver toutes les informations sur les services périscolaires (menus de la cantine, règlement intérieur et tarifs des services périscolaires, horaires des cars) sur le site de la commune de Pezou

<http://www.pezou.fr/vie-scolaire> et périscolaire

Tarifs cantine	Rentrée 2017/2018 Délibération du 28 août 2017	
	Plein tarif	½ tarif 3 ^{ème} enfant
Forfait mensuel	63,00€	31,50€
Déduction en cas d'absence	4,53€	2,27€
Repas occasionnel	4,82€	2,41€
Droit d'assiette	3,50€	1,75€
Repas adulte	6,07€	///
PENALITE RETARD DE PAIEMENT 10 %		

Tarifs garderie	Rentrée 2017/2018 Délibération du 28 août 2017	
	Plein tarif	½ tarif 3 ^{ème} enfant
Forfait mensuel 1 garde quotidienne	35,00€	17,50€
Forfait mensuel 2 gardes quotidiennes	50,00€	25,00€
Garde occasionnelle	4,00€	2,00€
PENALITE RETARD DE PAIEMENT 10 %		

TOUT PROBLEME Président Monsieur Solon	☎ 02 54 23 40 69
TRANSPORT Société Saint Laurent	Avant 7h35 (départ du garage du 1 ^{er} car) ☎ 02 54 23 64 00 CONDUCTEURS Patrick Capocci ☎ 06 35 47 77 99 Richard Campourcy ☎ 06 84 09 05 35
RESTAURATION	Bureau à la cantine ☎ 02 54 23 44 87
GARDERIE	Accueil à la garderie ☎ 02 54 23 66 24
REGISSEUR	En mairie de Pezou mardi jeudi et vendredi de 10h à 12h ☎ 02 54 23 40 69
EDUCATION Directrice des écoles Madame Bardeau	École élémentaire et bureau de direction ☎ 02 54 23 66 24 École maternelle ☎ 02 54 23 45 00

Intercommunalité



Outre les apprentissages fondamentaux, l'équipe pédagogique de Pezou enrichit ses enseignements au travers de nombreux projets ou sorties dès la maternelle et ce jusqu'au Cours Moyen 2^{ème} année ce qui concerne 173 enfants. Ces activités s'insèrent dans le cadre d'un parcours culturel qui s'organise autour d'œuvres littéraires, de spectacles ou de lieux de cultures tels que les châteaux, le musée de Vendôme, le Minotaure. Nous remercions d'ailleurs chaleureusement le SIVOS des 5 communes (Pezou, Busloup, Lignièrès, Lisle et Renay) ainsi que l'Association des Parents d'Elèves (APE) qui permettent de financer une grande partie de ces projets et sorties.

Activités et sorties

Les élèves de Petite Section/Grande Section se sont rendus à la Médiathèque de Fréteval et à un concert pédagogique au Minotaure où les coulisses n'ont plus de secrets pour eux.

Les élèves de Cours Préparatoire/Cours Élémentaire 1^{ère} année ont travaillé tout au long de l'année sur un projet autour de l'arbre. En fin d'année, avec une visite des vestiges du château de Vendôme mais aussi celui de Châteaudun, la classe a voyagé au Moyen-Âge. Lors de cette journée en juin, ils ont pu gravir le donjon du château de Châteaudun et découvrir des danses médiévales qu'ils ont eu plaisir à montrer à leurs familles lors de la fête de l'école.

La classe de Cours Élémentaire 2^{ème} année/Cours Moyen 1^{ère} année est partie en classe sportive, du 7 au 9 juin 2017 avec l'école de Saint-Firmin-des-Prés. Ce séjour a été organisé par l'USEP 41, dans un cadre magnifique qu'est celui du château de Stains à Villiers-sur-Loir. Ces trois jours, ont permis aux enfants de découvrir des sports qu'ils n'avaient jamais pratiqués

Vie scolaire

ou très peu : kinball, poull ball, hockey, course d'orientation, golf, pêche, tir à l'arc, sarbacane...

Une fois n'est pas coutume, les élèves de Cours Moyen 1^{ère} année/Cours Moyen 2^{ème} année se sont rendus du 24 au 29 avril 2017 en classe de mer à St Jean de Monts en Vendée. Les enfants ont fait de la pêche à pied, ont constitué un aquarium et ont bénéficié de deux séances de découverte de char à voile.

Fin mai, pour clore le travail sur le roman historique, ils ont aussi rencontré au collège de Morée Bruno Liance, illustrateur de l'album « Nina » qui aborde le thème de la ségrégation raciale.

Au mois de juin voire même début juillet, les Petites et Grandes Sections, les Cours Élémentaires 1^{ère} année/Cours Élémentaires 2^{ème} année, Cours Élémentaires 2^{ème} année/Cours Moyens 1^{ère} année et Cours Moyens 1^{ère} année/Cours Moyen 2^{ème} année ont pleinement profité d'une journée au zoo de La Flèche. Ils ont ainsi pu approcher plusieurs espèces animales (lions blancs, loutres, pandas roux, girafes...), ont assisté au spectacle des otaries et bénéficié d'une intervention sur le thème « espèces en voie de disparition ».

Les Moyennes Sections et l'autre partie des Grandes Sections /Cours Préparatoires ont caressé quelques poissons et assisté à quelques expériences aquatiques à l'Aquarium de Touraine.

Fête de l'école

Après une année riche en émotions, la fête de l'école, qui s'est déroulée à Lignièrès, a clôturé cette année scolaire. Petits et grands ont évolué sur des rythmes différents : certains sont remontés jusqu'au Moyen-Âge pendant que d'autres ont choisi des musiques contemporaines.

Hommages

Nous ne saurions terminer cet article sans rendre hommage à Alain Sopéna qui a été Maire et Président du SIVOS pendant 3 ans. Sa gentillesse et son écoute nous ont permis de travailler en toute confiance et en étroite collaboration dans le seul but de permettre aux enfants de s'épanouir pleinement à l'école.

La disparition également de Florence Hut a affecté profondément tous les membres de notre équipe et du personnel. Elle a été pendant plus de 16 ans l'animatrice Bibliothèque Centre de Documentation de l'école. Sa culture, ses compétences et sa bienveillance envers les enfants qui l'appréciaient étaient reconnues de tous.

Départs

Nous tenons à saluer le départ de Mme Erell Le Quintrec qui a rejoint l'école de Danzé après être restée 10 ans au sein de l'établissement. Nous la remercions pour les nombreux projets qui ont jalonné son passage à Pezou notamment les P'tites Randos, des projets à caractères littéraires et musicaux.

Pour d'autres, le départ à la retraite a sonné. Tout d'abord Olivier Dubreil, le chauffeur de car qui a transporté, dans la bonne humeur, pendant plus de 10 ans, les enfants de Lisle, Busloup et Fontaine.

Et enfin Lucette Broisin, qui fut la cantinière de l'école de Busloup avant sa fermeture de 1989 à 2006 et cantinière et gestionnaire à Pezou jusqu'en décembre 2017. La pluralité de ses tâches était souvent méconnue mais indispensable à la bonne marche de notre établissement.

Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle vie.

Mme BARDEAU Chantal, Directrice

Intercommunalité



Intercommunalité



L'Association de Parents d'Élèves Les 5 villages

L'APE les 5 villages est une association ouverte à tous les parents d'élèves de l'école la Loirelle (groupement scolaire des villages de Pezou, Busloup, Lignièrès, Lisle, et Renay).

Nous sommes là pour améliorer la vie quotidienne des élèves en soutenant financièrement les projets des enseignants et du personnel du syndicat scolaire.



L'association permet également de développer la communication entre parents. Notre association est constituée de parents d'élèves bénévoles.

Voici les manifestations réalisées lors de l'année scolaire 2016-2017:

Le Loto s'est déroulé le samedi 19 novembre 2016 dans la salle Paul Martinet de Pezou. Cette année nous avons encore fait salle comble. Merci à toutes les entreprises qui ont répondu favorablement à nos demandes de loto.

Pour la première année a été organisée une représentation théâtrale dans la salle Paul Martinet de Pezou le 14 janvier 2017. L'association de la Musique Municipale de Lunay s'est occupée du spectacle mais aussi de la gestion de la caisse. Les personnes de l'APE se sont occupées de mettre en place les chaises, la buvette, préparer des sandwichs et des gâteaux. La soirée fut un succès avec une centaine de spectateurs qui se sont déplacés. Le 1/3 des entrées a été reversé à l'APE. De plus tous les bénéfices de la buvette étaient également pour l'association.

L'APE a proposé aux habitants des 5 villages une livraison à domicile de viennoiseries le dimanche matin du 5 février 2017. Les prospectus ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres des 5 villages et par le biais du cahier de liaison des enfants. Après la préparation des sacs pour chaque commande plusieurs binômes se sont répartis dans les différents villages pour les livraisons.

Défis Sportifs Parent-Enfant le dimanche 19 mars 2017 : L'APE a pu bénéficier du prêt gratuit du gymnase de Morée par la CPHV que nous remercions. Ainsi il a été organisé pour la première fois un après-midi de petits jeux sportifs à réaliser en duo, 1 parent avec son enfant. 17 équipes ont participé et ont passé un bon après-midi sportif.

Vente de Fleurs : Au mois d'avril des catalogues ont été distribués par le biais du cahier de liaison des enfants.

La traditionnelle Fête de l'école s'est déroulée à Lignièrès le dimanche 2 juillet 2017. En plus des membres de l'APE des parents bénévoles nous ont rejoints pour le montage et le démontage des barnums, la buvette, le stand de vente de pâtisseries et surtout les stands de jeux pour les enfants. Cette année l'APE a pu bénéficier de grands jeux en bois d'une autre association de parents d'élèves. Ceux-ci ont été très appréciés par les enfants.

L'APE cette année a fait aussi différents achats pour la garderie et dernièrement a pu installer des étagères dans la bibliothèque de l'école.

Depuis plusieurs années il a été mis un récupérateur de gourdes de compote au sein de l'école. Ces gourdes sont récupérées pour le recyclage.

Pour finir, L'APE a souhaité cette année élaborer un logo pour identifier l'école. Un travail artistique a été demandé aux enfants des classes de CM1/CM2 et CE2 sur l'origine du nom de leur école. La Loirelle étant le mélange des mots « Loir » et « Hirondelle ». Plusieurs dessins ont été choisis par les maires des 5 villages, les enseignants et des membres de l'APE. Avec ces dessins il a été élaboré un logo qui sera désormais un point d'identification de l'école.

Bilan financier

Toutes nos manifestations ont permis de générer un bénéfice pour l'année de 4 530 €. Une subvention de 1 872 € a été versée à la coopérative scolaire. Pour les classes de CM1 et CM2 (classe découverte et classe de mer) l'APE a versé 1 199 €. De plus pour Noël la garderie de l'école a reçu un établi et une cuisine avec leurs accessoires (381 €). Le résultat net de l'année est de 1 458 €.

Nous remercions tous les enseignants qui réalisent des projets pédagogiques toujours très appréciés et un spectacle de fin d'année unique et inoubliable pour nos enfants.

Les maires des 5 villages ont été comme toujours à notre écoute sur nos différents projets. Nous n'oublions pas Monsieur Sopéna qui était toujours présent lors de nos manifestations et attentif à nos besoins.

Merci également à toutes les personnes qui se sont investis lors de nos différentes manifestations.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de l'APE les 5 villages en consultant notre site

 <http://5villages.blogspot.fr>

La présidente

Syndicat Mixte du Pays Vendômois (SMPV)



Nouveauté en Vendômois :

« Les élus du Pays Vendômois poursuivent leur engagement dans la maîtrise énergétique. Après l'assistance aux collectivités, ils vous proposent un nouveau service de conseils pour la rénovation des logements des particuliers ».

Isabelle MAINCION, Présidente du Pays Vendômois

Le tableau ci-contre vous indique les permanences décentralisées de l'ADIL – Espace Info Énergie pour des conseils personnalisés (financiers, énergétiques, juridiques).

Communautés de communes	Novembre	Décembre
Perche et Haut Vendômois	DROUE 1er mardi de 14h à 16h15	DROUE 1er mardi de 14h à 16h15
	FRETEVAL 4ème vendredi DE 14h à 16h15	FRETEVAL 4ème vendredi DE 14h à 16h15
Territoires Vendômois	SAINT AMAND 3ème mercredi De 9h45 à 12h15	SAINT AMAND 3ème mercredi De 9h45 à 12h15
	MONTOIRE SUR LE LOIR 4ème jeudi du mois de 14h à 16h15	MONTOIRE SUR LE LOIR 4ème jeudi du mois de 14h à 16h15
	VENDOME 2ème vendredi de 13h45 à 16h15 3ème vendredi de 13h30 à 16h15	VENDOME 2ème vendredi de 13h45 à 16h15 3ème vendredi de 13h30 à 16h15
Collines du Perche	MONDOUBLEAU 4ème mercredi De 9h45 à 12h	MONDOUBLEAU 4ème mercredi De 9h45 à 12h

Nous sommes à votre disposition. Pour toutes informations, un seul contact :



ADIL – EIE 41 : 
Tel : 02.54.42.10.00
Adresse : 34 avenue Maunoury, porte C, 41000 BLOIS



Des permanences gratuites à Fréteval



En partenariat avec la Communauté de Communes du Perche et Haut Vendômois et le Syndicat Mixte du Pays de Vendôme, les juristes et les conseillers en énergie de l'ADIL EIE 41 tiennent des permanences gratuites à Fréteval

Les conseillers juristes

Le 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h15
Communauté de Communes du Perche et Haut Vendômois
Place Pierre Genevée

Les conseillers en énergie

Le 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h15
Communauté de Communes du Perche et Haut Vendômois
Place Pierre Genevée

Pour bénéficier de leurs conseils, merci de prendre rendez-vous au
 02 54 42 10 00

Intercommunalité

Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Pezou-Loir-Réveillon

Le SIAEP de Pezou-Loir-Réveillon regroupe les communes de Pezou, Lignièrès, Lisle, Renay et La Chapelle Enchérie, représentées par 2 membres titulaires et un suppléant désignés au sein de chaque conseil municipal. Les représentants de notre Commune sont Daniel Roussineau et Aurélien Lemoine, le suppléant, Jérôme Brillard.

Les forages et le château d'eau principal sont situés à Monthenry. Le réservoir du château d'eau de Champlain, à Renay, sert également pour alimenter Renay et la Chapelle Enchérie. 2 réserves, ainsi que 2 surpresseurs, sont situés à Fortunas et dans les Hauts de Lignièrès. 75 km de réseau desservent 1 245 abonnés pour un total de 112 000 m³ facturés (pour environ 145 000 m³ produits).

Rappels

Il vous appartient de vérifier toute votre installation personnelle tout au long de l'année.

Nous vous conseillons de vérifier régulièrement votre compteur ainsi que votre consommation afin de détecter toute fuite éventuelle. Les chiffres rouges indiquant les litres sont à regarder en premier pour déterminer s'il y a une fuite.



Seules les fuites sur canalisations enterrées sont prises en considération pour les demandes d'écrêtement. Les demandes sont étudiées au cas par cas par le conseil d'administration du syndicat. Elles doivent être déposées par écrit. Vous devez joindre impérativement la facture de la réparation faite par un professionnel.

Tous les ans, le relevé annuel des consommations a lieu fin juin et début juillet.

Vous recevez votre facture à l'automne, déduction faite de l'acompte qui vous est demandé au printemps lorsque celui-ci est supérieur à 40 €.

Le paiement des factures doit impérativement et uniquement être adressé au Centre des Finances Publiques de Morée. La mairie de Pezou n'est pas habilitée à recevoir les paiements ou à les transmettre à la Trésorerie. **Elle ne saurait être tenue pour responsable en cas de perte de votre paiement.**

En cas de déménagement, Le déplacement d'un technicien de Suez Eau France pour relever le compteur vous coûtera **49,50 € HT.** Vous pouvez effectuer vous-même un relevé et communiquer directement le nouvel index à la Mairie de Pezou. **(les chiffres noirs des m³ uniquement).**



Bilan des travaux 2017

Le syndicat a tenu ses engagements sur les projets 2017, à savoir :

Les 8 compteurs sectoriels ont été posés au cours du 2^{ème} trimestre 2017 par Suez Eau France, pour un montant de 83 230 € TTC., subventionnés à 80% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

1,4km de canalisation, de diamètre 200 mm, descendant du château d'eau de Monthenry ont été renouvelés par l'entreprise DEHE de Vineuil, avec le suivi du cabinet Viatic. Le montant des travaux s'élève à 348 921 € TTC, subventionné à 60% par l'Agence de l'Eau



Projets 2018

Le cabinet HADES a été retenu pour le suivi des travaux à réaliser au château d'eau de Champlain sur Renay. Le cahier des charges et l'appel d'offres des entreprises ont été définis à la fin d'année 2017. Le changement de toutes les échelles à crinoline pour accéder à la cuve, le renouvellement des colonnes montantes et descendantes de 125 mm de diamètre, ainsi que les vannes, l'étanchéité intérieure et extérieure du dôme seront des travaux importants qui ne bénéficieront malheureusement d'aucune subvention. Les travaux seront réalisés au 1^{er} trimestre 2018.

Toutes ces réalisations indispensables pour le maintien en bon état de notre réseau et des ouvrages sont financées par un autofinancement qui a impliqué une augmentation du tarif du m³ (restant malgré tout dans une fourchette basse dans notre région) et un emprunt de 300 000 € remboursable sur 30 ans.

Pour toute demande

D'ordre administratif

Réclamation sur votre facture d'eau, changement d'adresse, d'occupant pour départ ou arrivée, demande de branchement sur le réseau et de pose de compteur contacter le

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau Potable de Pezou-Loir-Réveillon

1 rue du Perche - 41100 Pezou

☎ 02 54 23 40 69

✉ commune.pezou@orange.fr

aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de Pezou

D'ordre technique

Fuite sur le réseau ou avant compteur, remplacement d'un compteur bloqué ou gelé, déplacement, dépose ou pose d'un compteur, contacter

SUEZ EAU FRANCE

1 rue du Docteur Faton

41100 Saint-Ouen

☎ 02 54 23 30 80 ☎ 02 54 77 75 95

7 jours sur 7 et 24 heures sur 24

Service des URGENCES : ☎ 0977 401 129

Il est important de préciser lors de votre appel que vous dépendez du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de PEZOU LOIR REVEILLON qui a un contrat de gérance technique avec l'agence de Vendôme.

Analyses d'eau

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est assuré par l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui prélève régulièrement l'eau, donnant lieu à diverses analyses pouvant comporter jusqu'à 150 paramètres. Les résultats peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de Pezou,

 <http://www.pezou.fr> > [Eau Potable et Assainissement des Eaux Usées](#) > [Eau potable- SIAEP](#) > [Qualité de l'eau](#)



web

Tarifs

du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018

Tarifs du service d'adduction d'eau potable

Par délibération du conseil syndical du 28 mars 2017

Participation frais fixes : 50,00 €/an

Consommation d'eau : 1,35 €/m³

Fixés par l'Etat au 1^{er} janvier

Taxe pollution et modernisation réseaux : 0,30 €/m³

Redevance prélèvement : 0,0432 €/m³

Les factures émises par le syndicat sont à régler au Trésor Public uniquement

Si vous détériorez votre compteur : fourniture et pose d'un nouveau compteur avec tête émettrice,

(tarifs 2017 à titre indicatif),

Diamètre 15 mm : 100,77 € HT

Diamètre 20 mm : 114,35 € HT

Diamètre 30 mm : 209,43 € HT

Déplacement d'un technicien pour ouverture/fermeture sous bouche à clé (tarifs 2017 à titre indicatif)

58,67 € HT

Factures à régler auprès de SUEZ EAU France (ex Société Lyonnaise des Eaux)

composition du bureau

Président	Daniel Roussineau (Pezou)
1 ^{er} Vice président	Jean-Marie Neff (Lisle)
2 ^{ème} Vice président	Pascal Pillefer (Lignières)
3 ^{ème} Vice président	Michel Treton (Renay)

Intercommunalité



La Communauté du Perche & Haut Vendômois

Madame, Monsieur,

Je tenais tout d'abord à rendre hommage à Monsieur Bernard Pillefer : il a choisi de mettre un terme à son mandat de Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois afin de pouvoir se consacrer à ses autres fonctions électives. Elu à la tête de l'exécutif intercommunal depuis 1999 (d'abord de la Communauté de Communes du Haut Vendômois, puis de la CPHV), Monsieur Pillefer a marqué ses mandats par des réalisations d'importance (le Parc d'Activités La Varenne à Morée, la Médiathèque à Fréteval, le Complexe Sportif Intercommunal à Morée...).

J'ai décidé de me présenter à sa succession dans l'objectif de pérenniser et de consolider les actions déjà entreprises. En définissant un projet d'avenir pour notre territoire, émanation de l'ensemble des élus communautaires en tenant compte de chacune des communes membres de la CPHV. Le conseil communautaire m'ayant désigné pour conduire la politique intercommunale au cours des prochaines années, j'entends m'inscrire dans une démarche de concertation et d'écoute vis-à-vis de nos administrés et de leurs représentants locaux.

C'est donc avec un grand plaisir que je continuerai la tradition allouée au Président de la CPHV de vous présenter dans le bulletin municipal de votre commune les actions menées par notre structure au cours de l'exercice qui vient de s'écouler.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), entamée en 2016, se poursuit avec un objectif d'approbation du document avant le 31 décembre 2019. Un diagnostic du territoire a permis de dégager ses atouts et les points à améliorer. Les élus des 23 communes

ont ensuite travaillé sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), déclinant des orientations de développement afin de répondre aux besoins des populations présentes et futures.

Au cours de l'année 2018, le travail portera sur l'écriture du règlement et la réalisation du zonage de chaque parcelle (zones urbaines, naturelles et agricoles). Le PLUi sera ensuite présenté en réunions publiques et soumis à enquête publique.

Des cahiers de concertation sont à votre disposition dans chaque mairie et au siège communautaire pour vous permettre de vous exprimer. Une réponse individuelle sera apportée par la CPHV.

Une rubrique dédiée au PLUi est également disponible sur le site internet de la CPHV, www.cphv41.fr.

Parc d'activités La Varenne à Morée

L'opération de viabilisation du secteur 3 a démarré cette année et s'achèvera en 2018, accroissant ainsi les réserves foncières à la disposition de la CPHV pour accueillir sur le parc d'activités de nouvelles entreprises. Les travaux sont menés sous la maîtrise d'œuvre du cabinet ECMO pour 26 550 € HT.



Aide économique pour la reprise du restaurant à Busloup

La Communauté du Perche & Haut Vendômois a attribué à Monsieur Alain Thiécharde la somme de 3 500 € afin de lui permettre de mener à bien son projet de reprise du restaurant-bar-tabac LE RELAIS DE BUSLOUP qui comprenait la réalisation de travaux d'aménagements. Cette aide a été

attribuée au titre du maintien du dernier commerce sur la commune de Busloup.

SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a continué à accompagner les usagers dans le cadre d'une opération groupée de réhabilitation de leurs installations, leur permettant de bénéficier de subventions de la part de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Les dossiers engagés seront menés à terme en 2018, année d'achèvement de cette opération commencée en 2015.

Un service de vidanges groupées est à la disposition des habitants. Il permet d'avoir l'assurance d'un entretien de son installation par le biais d'un vidangeur agréé et à des coûts mutualisés.

Enfin, pour tout projet de création ou réhabilitation d'assainissement non collectif, il est impératif de contacter la Communauté du Perche & Haut Vendômois afin de s'assurer de la procédure à suivre pour avoir la délivrance du certificat de conformité.

Halle des Sports et Espace Socio-Culturel à Droué

Des travaux de réfection et de renforcement de la toiture de la Halle des Sports sont en cours pour un montant de 119 843 € HT. Par ailleurs, les installations de chauffage ont été améliorées via l'installation d'une vanne d'inversion et d'un aquastat, ainsi que la mise en place de deux filtres.

Une sonde de gaine et une sonde d'ambiance ont été installées pour compléter le système de chauffage actuel, au coût de 1 476 € TTC.



Intercommunalité

Médiathèque à Fréteval

La Médiathèque a fait l'acquisition de mobilier pour la somme de 5 551 € HT, subventionné pour partie par le Conseil Départemental à hauteur de 3 331 €.

Tourisme

Dans le cadre d'une opération conjointe avec les autres établissements publics de coopération intercommunale du Nord du Département, la CPHV a aménagé une boucle cyclo-touristique de 11 km reliant les centre-bourgs de Fréteval et Morée.



Manifestations

Vous étiez à nouveau nombreux à assister aux deux événements Festillésime organisés en partenariat avec le Conseil Départemental du Loir et Cher et la CPHV : le spectacle « Mystery Show » le 28 janvier 2017 à Moisy et un concert de l'ensemble musical « Jean-Christophe Rouet Quartet » le samedi 23 septembre 2017 à La Fontenelle.

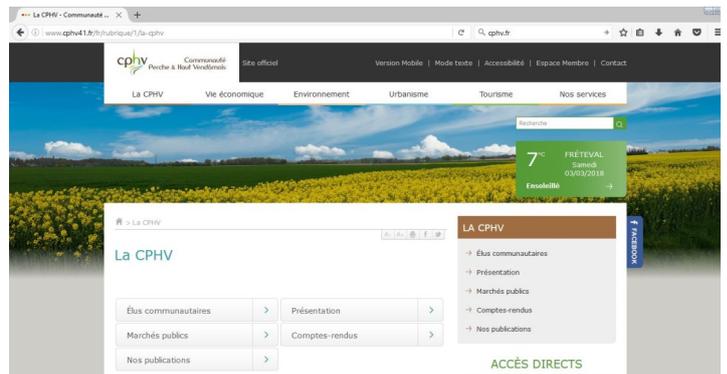


La Médiathèque a mené en 2017 plusieurs manifestations dans certains des points lectures de son réseau. Tout d'abord, un spectacle intitulé « Paroles de lavandières » par la Compagnie Ô s'est tenu le 25 juin dans le parc de la mairie à la Chapelle-Enchérie, dans le cadre de l'inauguration du lavoir. Organisé et co-financé par la médiathèque de la CPHV, la mairie de La Chapelle-

Enchérie et l'Association des amis du Lavoir, cet évènement a également fait l'objet d'une subvention par la Direction de la Lecture Publique du Loir-et-Cher. Par ailleurs, deux animations sur le thème du Moyen Age ont eu lieu à Lisle, avec un spectacle de marionnettes et après-midi ludique le 6 juillet et une séance « Lectures musicales » le 13 octobre.



Toute l'année, retrouvez l'information de votre territoire sur le site internet : www.cphv41.fr



Alain Bourgeois,
Président de la CPHV

Intercommunalité



La Médiathèque du Perche et Haut Vendômois



Médiathèque du Perche & Haut Vendômois

S'évader, s'informer, découvrir, regarder, écouter,
se divertir, flâner, partager...

Il y a tant de choses à faire à la médiathèque !

Animations pour tous

Concerts, spectacles, contes,
Cinéma, rencontres d'auteurs
Conférences, ateliers...



Services

Livres, revues, CD, DVD
Liseuses, tablettes
Internet et Wifi gratuits
Téléchargement multimédia
Ateliers informatiques tous niveaux



Ouvert au public

Mercredi et samedi:
9h-12h/14h30-17h30
Vendredi:
14h30-17h30

Place Pierre Genevée

41160 FRETÉVAL

02.54.82.67.29/mediatheque@cchv41.fr

Retrouvez notre actualité sur www.cphv41.fr

A bientôt!



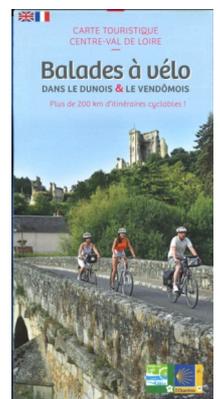
La Vallée du Loir en Perche et Haut Vendômois

Randonnée



Grâce au partenariat entre le Comité Départemental de Randonnée Pédestre et l'Office de Tourisme du Perche & Haut Vendômois (OT) les sentiers de randonnée du secteur Perche sur l'ancien canton de Droué bénéficieront d'un coup de jeune. Le balisage des chemins concernent les communes de Bouffry, Chauvigny-du-Perche, Droué, Fontaine-Raoul, La Chapelle-Vicomtesse, La Fontenelle, Le Poislay, Ruan-sur-Eggonne et Villebout. Chaussez vos chaussures de randonnées et partez à la découverte du Perche Vendômois !

Véloroute



Après le succès de la première édition des Boucles à Vélo en Vendômois, la Communauté du Perche & Haut Vendômois, via l'Office de Tourisme, a décidé la création d'une nouvelle boucle. Celle-ci permettra d'accéder, en suivant un balisage cyclo, à différents sites patrimoniaux et touristiques à travers les communes de Fréteval, La Chapelle-Enchérie, Renay, Lignièrès, en passant par le Château des Enigmes à Rocheux!

Rallye photos



Ami(e)s reporters, partez à la découverte du patrimoine local du Perche & Haut Vendômois. Au départ de l'Office de Tourisme à Fréteval, trois circuits en voiture vous permettront de parcourir le territoire et découvrir sous un autre angle le patrimoine qui vous entoure.

A la clef, pour les plus jeunes, vous recevrez votre diplôme de reporter et des bonbons à partager en famille !

*Ces circuits sont disponibles sur le site internet rubrique **TOURISME**.*

Période de fermeture de l'OT : RDV à la médiathèque à Fréteval!



Pour que balades ou randonnées avec des enfants riment avec plaisir et découverte

Prochainement, le nouveau parcours Randoland sur Morée !

Intercommunalité



Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher (SIDELC)

L'État a fait du développement des véhicules décarbonnés une priorité importante de sa politique de réduction des gaz à effet de serre. Le véhicule électrique constitue en effet une opportunité «verte» incontournable pour notre pays, ne faisant aucun bruit, ne produisant aucune émission de quelque nature que ce soit.

Par conséquent les collectivités locales ont reçu la responsabilité de procéder au déploiement de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides accessibles au public à tout moment, en vue de favoriser et de sécuriser les déplacements des usagers optant pour ce mode de transport.

Dans ce contexte, le SIDELC a développé une compétence optionnelle relative aux Infrastructures

de Recharge pour Véhicules Électriques, et mis en place, sur la base des données fournies par l'Observatoire de l'Économie et des Territoires du département de Loir-et-Cher, un programme départemental de déploiement d'un réseau de **100 bornes de recharge** :

- Placées à proximité des services publics, des commerces, des zones touristiques... en concertation avec les collectivités,

- Placées, en s'appuyant sur un partenariat avec ENEDIS, à proximité des réseaux d'électricité basse tension afin de limiter les besoins d'extension et de renforcement,

Borne de Fréteval



- Recharges lentes à accélérées (3 à 22 kVa),
- Bornes accessibles à tous et compatibles avec tout type de véhicule électrique,
- Configuration de type 1 (2 points de charge par borne / 2 places de stationnement).

Ce projet, estimé à environ 1 000 000 € HT, qui s'inscrit parmi les projets dits « Investissements d'avenir », est porté par le SIDELC et financé à 50 % par une aide de l'État par le biais d'une convention de financement signée avec l'ADEME.

Le Président du SIDELC,
Bernard PILLEFER



Tennis Club de la Vallée du Loir (Morée)

Vous pouvez toujours nous rejoindre sur les courts.

Structures : 2 terrains extérieurs, 2 terrains couverts dans les 2 gymnases de Morée.

Plusieurs Formules vous sont proposées suivant vos attentes et vos envies : **en loisir**, avec nous, vos amis ou votre famille ou **en compétition** individuelle ou par équipe : le club inscrit des équipes féminines, masculines et jeunes pour chaque compétition.

Entraînements :

Nous avons aussi la chance de pouvoir être entraînés par Cyril Bourgouin, moniteur diplômé d'État.

Horaires : en fonction des âges (dès 6 ans) et du niveau : le **jeudi de 17h à 19h** et le **samedi de 10h30 à 12h puis de 14h à 16h**. Les 2 premières heures d'essai sont gratuites.

Dates à retenir : **9 juin 2018** : « Tennis en Fête » après-midi portes ouvertes, soirée Barbecue tournoi mixte : ouvert à tous. Loto du club le WE du 11 novembre 2018.

Renseignements aux horaires d'entraînement, au club de tennis situé derrière le gymnase du collège à Morée ou par téléphone auprès de

Sylvie Daviau ☎ 06 76 55 90 78
ou Cyril Bourgouin ☎ 06 84 14 47 23

 www.facebook.com/tennisclubmoree "Tennis Club Morée (TC Vallée du Loir)"

✉ tcvlmoree@gmail.com



Football Club du Haut Vendômois



Bilan sportif saison 2016-2017

Seniors :

L'équipe fanion en 3^{ème} division se maintient avec des résultats décevants. L'équipe 2 se maintient en 4^{ème} division. L'équipe 3 s'est fait plaisir tout au long de la saison.

Catégorie de jeunes :

Augmentation du nombre de licenciés répartis dans toutes les catégories. Afin de permettre à nos jeunes d'évoluer dans de meilleures conditions, le club est en entente avec le club de La Ville-aux-Clercs. Cette entente est appelée « Haut Perche ».

Arbitres :

Le Club a 3 arbitres. Un de nos arbitres a dirigé la finale de Coupe des Châteaux.



Arbitres du club 2016/17

Préparation saison 2017-2018 :

Seniors : L'objectif affiché pour cette saison est le haut de tableau de l'équipe 1. Le maintien de l'équipe 2 et conserver notre équipe 3. Franck Coyau et Cédric Ferrière sont les nouveaux entraîneurs seniors.

Responsable de l'équipe 2 : Didier Gauthier accompagné de Rémy Dumenil et de l'équipe 3 : Cyril Guérin et Adrian Fabre.

Jeunes : L'objectif sera d'augmenter les effectifs, de pérenniser l'entente avec la Ville-aux-Clercs et de faire des équipes de niveau, lorsque l'effectif nous le permet.

Prix des licences :

-Seniors	75 €
-U15 à U18	60 €
-U11 à U13	50 €
-U7 à U9	45 €



Entraînements des jeunes

Nous rappelons les horaires des entraînements qui s'effectuent au stade de Morée :

Le mercredi pour les U7-U9-U11	de 15h à 16h30
Le mardi pour les U13-U15	de 17h30 à 19h
Mercredi et Vendredi pour les Seniors	de 19h à 20h45

Nous pouvons aller chercher vos enfants à la garderie et à la sortie du collège pour les emmener à l'entraînement.

Manifestations :

Le club a organisé plusieurs manifestations. Nous remercions tous nos sponsors pour leur soutien financier et moral tout au long de la saison.

Composition du bureau

Président :	Nicolas Guérin
Vice-Présidents :	Didier Perche Claude Letourneux Ludovic Loiseau Alain Piechowiak
Secrétaire :	Nicolas Colliot
Secrétaire adjoint :	Nadège Colliot
Trésorière :	Corinne Coyau
Trésorier adjoint :	

Pour tout renseignement, appeler au stade ☎ 02 54 82 05 96

Le président, Nicolas Guerin

Services



Artisans & Commerçants de Pezou



Alimentation

Alimentation générale, épicerie, boucherie, dépôt gaz et boulangerie

Coccimarket

P. Ferreira

Place de l'Église

Mardi / Jeudi / Vendredi / Samedi

 coccimarketpezou@laposte.net

 02 54 23 68 19

8h30-12h30 & 16h-19h15

Mercredi
et Dimanche

8h30-12h30 & 16h-19h
8h30-12h30

Boulangerie Pâtisserie Traiteur/Snacking

Au Fournil de Pezou

D. Vacher

14 rue de Vendôme

Lundi - à dimanche:

Fermé mercredi

 patisserie-boulangerie-demil.fr

 02 54 23 40 27

5h-à 20h

Coquillages Huîtres VENDEE ATLANTIQUE

Place de l'Église vendredi matin (Automne/Hiver)

Hôtel, Bar, Restaurant

Relais Routier Fontaine

S. Benkadoum

36 rue de Châteaudun

Fontaine

Lundi au vendredi

Fermé samedi-dimanche

 /  02 54 23 42 47
 letchik21@wanadoo.fr

5h30-23h

 <http://relais-fontaine.fr>

Maraîcher biologique

N. Gauthier

28 rue de Vendôme

 06 42 58 07 88
 noel.gauthier@live.fr
 Christmas Garden sur Facebook

Marché Libre du jeudi matin

Famille Desiles et Bernier

Maraîcher

 02 37 98 80 20
 06 02 16 12 32

Marché de Vendôme voir page 47 « Transport à la demande »



Coiffure

Carole Coiffure

C. Fressard

56 rue de Paris

Du mardi au vendredi

Samedi

 02 54 23 41 63
9h-12h & 14h-19h
8h30-12h & 13h30-17h30

Presse Loto PMU



C. Roy

15 rue de Vendôme

Lundi

Mardi au samedi

Dimanche

 02 54 23 49 78
7h-12h30
7h-12h30 & 15h-19h30
9h-12h30



Fleurs - Horticulture - Paysagiste

Paysagiste

N. Grossin

3 rue du Clos de la Thibaudière

La Thibaudière

 02 54 23 44 61

Fleuriste

P. Grossin

22 rue du Perche

Mardi au samedi

Fermé dimanche après midi et lundi

 02 54 23 49 97
9h-12h & 15h30-19h

Atelier d'art floral - Décoration événementielle Compositions florales sur commande

Ombelles

F. Lécrivain

11 route de la Vallée du Loir

Chichery

sur rendez-vous

 06 78 20 83 62
 facebook.com : ombelles
 florence.ombelles@outlook.fr

Bâtiment - Travaux - Aménagement Intérieur



ARCHITECTE D'INTERIEUR - MAITRE D'ŒUVRE - DECORATION

S. Cartereau ☎ 02 54 23 66 60
4 avenue de la Gare ☎ 06 63 44 58 30
Lundi à samedi sur rendez-vous
✉ adapt-access@orange.fr
🌐 www.adapt-acces.fr

METALLERIE SERRURERIE

boismetall41
B. Bois ☎ 06 19 87 27 70
5 rue du Clos de l'Huye ✉ boismetall41@gmail.com
Lundi au vendredi 8h-18h
Samedi 8h-12h

CHARPENTE - COUVERTURE

Ets Fafin
G. Fafin ☎ 02 54 23 41 42
19 route de Busloup ☎ 02 54 85 00 01
La Justice ✉ gilles.fafin@wanadoo.fr
🌐 www.fafin-couverture.fr

MENUISIER FABRICANT POSEUR BOIS/ALUMINIUM/PVC (RGE 2016)

E. Desbureaux ☎ / ☎ 02 54 23 61 86
3 route de Busloup ✉ desbureaux.eric@wanadoo.fr
Lundi au jeudi 8h-12h & 13h30-18h
Vendredi 8h-12h
🌐 www.desbureaux-eric.fr

CHAUFFAGE PLOMBERIE SANITAIRE ÉLECTRICITÉ

SARL. Entreprise Roger ☎ 02 54 23 40 47
P. Roger ✉ sarl-roger@wanadoo.fr
7 rue du Perche 🌐 entreprise-roger-41.com

INSTALLATEUR VIDEO PROTECTION ET ALARME

Solutions Protection et Sécurité
A.Bachorz ☎ 02 54 77 83 66
☎ 02 54 82 36 18
5 rue du Perche ✉ spscommercial@orange.fr
Lundi à vendredi 8h30 / 18h
🌐 http://www.spsvideo.fr

PEINTRE

D. Hervet ☎ 06 11 63 08 76
6 rue du Ruet

BROCANTE

J.C. Marais ☎ 02 54 23 61 95
11 rue de Vendôme 10h-12h & 15h-20h

Mécanique



MECANIQUE AUTO-VENTE VEHICULES

SARL AutoRepar ☎ 02 54 23 40 15
Damien Chevereau et Aurélien Péan ☎ 02 54 23 62 38
2 rue de la Bardinière ✉ autorepar41@hotmail.fr
Mardi 8h30-12h & 14h-18h
Mercredi au vendredi 8h30-12h & 14h-18h30
Samedi 8h30-12h

VENTE ET REPARATION MATERIELS AGRICOLES ET MOTOCULTURES

SARL Lisle Agri Service
J.P. Deschambres ☎ 02 54 23 60 48
Rue de la Varenne ☎ 02 54 23 62 62
✉ info@lisle-agri-service.com
Lundi au vendredi 8h-12h & 14h-18h
Samedi 8h-12h



Travaux Publics

JP. Lefèvre ☎ 02 54 23 69 56
21 route de la Vallée du Loir ☎ 02 54 23 65 86
Chichery ✉ j.p.lefevre@wanadoo.fr

Travaux Forestiers



DÉBARDAGE - NETTOYAGE DE RIVIÈRE

F. Brosse ☎ 02 54 23 41 14
6 Les Grouais ✉ frederic.brosseentdebardage@sfr.fr
Les Grouais de Fontaine

Services



Services de Pezou



Santé

MEDECINE GENERALE

C. Bussereau

38 rue de Paris

Du lundi au samedi sur rendez-vous

☎ 02 54 23 40 38

📠 02 54 23 61 14

KINESITHERAPEUTE

C. Piver

3 rue du Pont

sur rendez-vous

☎ 02 54 23 44 13

INFIRMIERES LIBERALES

S.C.P. Rigoreau-Patry/ Ronçay / Crosnier / Branchereau / Mureau

5 rue du Pont

Tous les jours sur rendez-vous

☎ 02 54 23 48 75

PHARMACIE

G. Hermelin

2 bis avenue de la Gare

Lundi au samedi

Fermé

☎ 02 54 23 68 68

9h-12h30 & 14h15-19h

mercredi après midi & dimanche



Transports privés

Colis Services 41**Ludovic et Loïc Roger**

7 rue de Châteaudun

Fontaine

24h/24 du lundi au samedi

☎ 06 77 16 26 22

ou 05 45 21 83 25
colisservices41@orange.fr**Taxi du Lagon****S. Jannequin**

14 rue du Tertre

7 jours sur 7 et 24h/24h

☎ 06 60 06 45 69

taxi.jannequin@orange.fr

**POMPIERS**

3 rue du Gratteloup

☎ 18 ou 112

Urgences ... 112

**GENDARMERIE NATIONALE**

67 rue de Vendôme

☎ 17 ou 112

☎ 02 54 23 16 30



Notaire

Notaires**S.C.P Stéphane Gayout, David Lecomte et Cédric Rochereau**

6 rue de Vendôme

☎ 02 54 23 40 01

📠 02 54 77 19 21

✉ stephane.gayout@notaires.fr

Jeudi sur rendez-vous

10h-12h

La Poste

**Relais La Poste de Pezou****Tabac Presse C. Roy**

15 rue de Vendôme

Lundi

Mardi à vendredi

Samedi

☎ 02 54 23 49 78

9h-12h

9h-12h & 15h-18h

9h-11h & 15h-18h

Administrations



Caisse d'Allocations Familiales

Rue du Colonel Fabien
41100 Vendôme ☎ 02 54 77 11 58

Lundi 13h30-18h
sur rendez-vous uniquement

Mardi - vendredi
8h30-12h & 13h15-18h

sans rendez-vous
9h15-12h & 13h15-16h15

Pôle Emploi Centre

☎ 39 49
🌐 www.pole-emploi.fr

Centre des Finances Publiques de Morée (Trésorerie)

Rue Georges Domengie
41160 Morée ☎ 02 54 82 60 10

Lundi - vendredi 9h-12h15

Services des Impôts aux Particuliers

120, boulevard Kennedy
41106 Vendôme Cedex ☎ 02 54 23 15 15

✉ sip.vendome@dgfip.finances.gouv.fr

Lundi - vendredi
8h45-12h & 13h30-16h15

Préfecture de Loir-et-Cher

Place de la République
B.P. 40299
41006 Blois Cedex

☎ 02 54 70 41 41
☎ 02 54 78 14 69

✉ pref-courrier@loir-et-cher.gouv.fr

🌐 http://www.loir-et-cher.gouv.fr

Lundi - vendredi
9h - 12h & 13h30 - 16h.

Conseil Départemental

Hôtel du Département
Place de la République
41020 Blois

☎ 02 54 58 41 41

✉ conseil-general@cg41.fr

🌐 http://www.le-loir-et-cher.fr/



Caisses d'Assurances Maladie



Caisse primaire d'assurance maladie de Vendôme

60 avenue Gérard Yvon ☎ 3646

41100 Vendôme

Accueil téléphonique

8h30 à 17h30

Mutualité Sociale Agricole

390 boulevard Roosevelt

41100 Vendôme

Accueil sur rendez-vous

☎ 02 54 44 87 87

Presse



La Nouvelle République

24 rue Poterie
41100 Vendôme

☎ 02 54 77 06 10
🌐 www.lanouvellerepublique.fr

Le Petit Vendômois

53 rue du Change
41100 Vendôme

☎ 02 54 72 91 33
✉ lepetitvendomois@wanadoo.fr

Permanence parlementaire

Sandrine Hertz, assistante de **Monsieur Maurice Leroy**

32 mail Leclerc

41100 Vendôme

Ouvert au public : jeudi, vendredi ou sur rdv

✉ mleroy.depute41@orange.fr

En cas de problème nécessitant l'intervention de Monsieur Leroy, député, il reçoit sur rendez-vous le lundi de 14h à 17h.

Services d'aide à domicile



ADMR Association locale de Fréteval

2, rue de la Gare

41160 Fréteval

☎ 02 54 89 77 00

Autres associations agréées par le Conseil

Départemental

Place de la République

41020 Blois

☎ 02 54 58 41 41
🌐 www.le-loir-et-cher.fr

Services



Transports publics

Transport à la demande

En quoi consiste le transport à la demande ?

Son principe est simple : un véhicule vient vous chercher à domicile pour vous conduire à l'une des destinations fixes prédéfinies par la collectivité.

- Mercredi après-midi à destination du cinéma rue Darreau à Vendôme, **arrivée à 15h15, départ à 18h**
- Mercredi après-midi à destination de la Médiathèque à Fréteval, **arrivée à 14h45 et départ à 17h**
- Vendredi matin, à destination de la Place Saint Martin à Vendôme, **arrivée à 9h30 et départ à 11h30**

Comment réserver ?

En appelant la centrale de réservation au **02 18 21 21 63** au plus tard à midi la veille de votre déplacement.

Tarifs

2 € le trajet à acquitter auprès du transporteur

REMI (réseau de mobilité interurbaine) ligne 20

Services des lignes régulières du Conseil Régional, le car s'arrête avenue de la Gare. Tous les véhicules sont accessibles aux personnes handicapées

Tarifs

- ticket à l'unité : 2 €
- carnet de 10 tickets : 18 €
- abonnement mensuel : 49 €

Des formulaires de demande de carte d'abonnement sont disponibles à la mairie.

www.remi-centrevaldeloire.fr

TER Centre

0 800 83 59 23

(appel gratuit depuis un poste fixe).

Les horaires sont affichés à la gare, vers l'accès du quai et sur le totem d'arrêt de car.

<https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire>



Autres informations utiles

Restaurants du Cœur

22 avenue Georges Clemenceau **02 54 77 94 09**
41100 Vendôme restosducoeur@orange.fr

Secours Catholique

112 faubourg Chartrain **02 54 77 89 90**
41100 Vendôme

Secours Populaire

21 rue Darreau **06 80 70 97 44**
41100 Vendôme

Vestiboutique de la Croix Rouge

21 rue du Commandant Verrier **www.croix-rouge.fr**
41100 Vendôme **02 54 77 06 78**
mercredi 14h à 17h
samedi 9h à 12h

Boutique Frip'Art

52-54 rue de Courtiras
41100 Vendôme
mardi au samedi 9h - 12h et 14h - 18h30

Société Protectrice des Animaux (SPA)

Les Grandes Bretonnières **02 54 23 08 37**
41160 Morée

EFS Vendôme - Collecte de sang

62 avenue Gérard Yvon **02 54 77 22 66**
41100 Vendôme **06 88 36 44 43**
adsb.vendome@wanadoo.fr

Lundi matin 8h à 11h30
Ou sur rendez-vous, www.resadon.fr/

Récupération d'essaims d'abeilles

Dominique Bardeau à Azé : **02 54 72 02 59**
André Broisin à Busloup : **02 54 23 67 64**
Xavier Gestin à Naveil : **02 54 73 23 03**
Pierre Mercier à Saint-Ouen : **02 54 77 51 61**

Désinsectisation (Puces)

Pages jaunes de l'annuaire Rubrique désinfection,
dératation **Richard Collinet** **06 62 01 05 58**
41120 Cellettes

Destruction des nids de guêpes, abeilles, frelons

S.O.S. ABEILLES 41
134 rue des Champlés **02 54 73 16 14**
41100 Vendôme **06 15 91 10 89**

Mutualité Sociale Agricole (MSA) Berry Touraine



Un guichet social unique

La Mutualité Sociale Agricole est une organisation professionnelle en charge de la gestion du service public de la protection sociale, légale et complémentaire, des exploitants et des salariés agricoles ainsi que de leurs familles. La MSA Berry-Touraine constitue un guichet unique au service des assurés agricoles pour l'ensemble des questions de protection sociale : le règlement des prestations santé, famille, retraite et le recouvrement des cotisations sociales. L'action sanitaire et sociale et les services médicaux (contrôle médical, médecine du travail, prévention des risques professionnels) complètent cette offre en agissant à la fois auprès des personnes et sur le milieu de vie.

Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Élus par les assurés agricoles eux-mêmes, les délégués cantonaux permettent une relation privilégiée entre les assurés et la MSA. Les délégués sont à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale. Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

A l'échelon local de Morée-Selommes-Vendôme,

Déléguée cantonale de Pezou
Laurence Asselin

 02 54 85 38 14

Le conciliateur de justice



Volontaire et bénévole, présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion, le conciliateur a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Le conciliateur tente par un dialogue approprié d'amener les parties à dégager la solution qui leur paraîtra la meilleure.

• **Ses compétences** Le conciliateur intervient dans de nombreux litiges comme les conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans (troubles du voisinage, impayés, litiges de la consommation, problèmes locatifs...).

• **Sa mission** Si les personnes en litige se présentent spontanément, le conciliateur tentera aussitôt de trouver un terrain d'entente. Lorsqu'il est saisi par l'une des parties, il peut recevoir l'autre, qui reste libre de ne pas se présenter. Dans ce cas, il oriente vers les possibilités d'accès au droit. Il peut aussi recueillir les informations qui lui semblent utiles en se rendant sur les lieux de l'affaire ou en procédant,

sous réserve de leur acceptation, à l'audition de tierces personnes.

Par contre, il ne traite pas les problèmes d'état de la personne (divorce, garde d'enfants...). De même, il n'est pas compétent en matière de litiges avec les administrations. Il est également incompétent pour traiter les litiges relevant du droit du travail.

Permanences des conciliateurs du Canton de Morée

Mairie de Morée
28 rue des Prés
41160 Morée

 02 54 89 15 15

 conciljustice41@orange.fr

Daniel Gazal
Micheline Lely

dernier lundi du mois de 9h-17h
2^{ème} vendredi du mois de 14h-17h
Sur rendez-vous uniquement

Délégués du Défenseur des Droits pour le Loir-et-Cher



Qu'est-ce que le Défenseur des droits ?

Le défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante. Elle est chargée de veiller à la protection de vos droits et libertés et de promouvoir l'égalité.

Préfecture de Loir-et-Cher

Dominique Blot

1, place de la République
41000 Blois
Permanence

 02 54 81 54 35
 02 54 81 54 06
mardi toute la journée

Maison de justice et du droit de Blois

Françoise Marie

3, place Lorjou
41000 Blois
Permanence

 02 54 45 16 16

mercredi toute la journée



CONCOURS PHOTO
SAMEDI 1^{er} AVRIL 2017
 13h30 Salle Paul - Martinet à PEZOU

Sujet dévoilé le jour même

SPRINT PHOTO
 3H pour photographier - 1H pour juger

enfant et adulte

Les prix par catégorie :
 1er prix : 100€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 2e prix : 50€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 3e prix : 25€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 4e prix : 10€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 5e prix : 5€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 6e prix : 2€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 7e prix : 1€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 8e prix : 0,50€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 9e prix : 0,25€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 10e prix : 0,10€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 11e prix : 0,05€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 12e prix : 0,02€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 13e prix : 0,01€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 14e prix : 0,005€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 15e prix : 0,002€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 16e prix : 0,001€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 17e prix : 0,0005€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 18e prix : 0,0002€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 19e prix : 0,0001€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format
 20e prix : 0,00005€ en espèces et un voyage sur le thème en grand format

IPMS



Paul Gauguin à Pezou
 L'alchimie d'un peintre

Marie-France Lavalade
 et le Conseil Municipal

vous proposent de découvrir ensemble le parcours de l'artiste

Dimanche 12 novembre
15h00

Salle Paul Martinet
 Entrée gratuite

www.grandonnais.fr "Gauguin Calchimiste"



PEZOU
 ENSEMBLE et SOLIDAIRES

SAMEDI 2 DECEMBRE 2017

Téléthon

14 H - RANDONNEE PEDESTRE
 Départ de la salle Paul Martinet
 Participation 2 €
 5 circuits au choix : 5 - 8 - 10 - 12 - 15 km

Gôter à la ferme « Belle assise » chez M. BARROT

20 H 30 précises - Salle Paul Martinet

RECITAL JEAN FERRAT
 Interprété par M. Pierre LUBINEAU
 Participation 5 €

FAITES UN DON AU 3637 OU SUR TELETHON.FR

IPMS